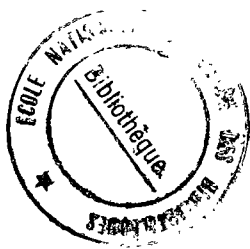


ECOLE NATIONALE
SUPERIEURE DE
BIBLIOTHECAIRES

UNIVERSITE DES SCIENCES
SOCIALES GRENOBLE II

INSTITUT D'ETUDES
POLITIQUES

DESS DIRECTION DE
PROJETS CULTURELS



UNE RESERVE SANS LIVRES PRECIEUX ?
LA BIBLIOTHEQUE FORNEY A PARIS

par Catherine WEILL

Sous la direction de Dominique VARRY
Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires

1990

1990

M

34

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Mme Anne-Claude Lelieur et l'ensemble du personnel pour leur accueil. Tous ont répondu avec patience à mes questions, en particulier Mme Jacqueline Viaux, sans qui bien des points de l'histoire de la bibliothèque me seraient restés obscurs, et les bibliothécaires du service Livres, qui m'ont prodigué aide et conseils avec une gentillesse et une compétence rares.

UNE RESERVE SANS LIVRES PRECIEUX ?

LA BIBLIOTHEQUE FORNEY A PARIS

Par Catherine WEILL

RESUME : Pourquoi la Bibliothèque Forney se dota-t-elle d'une réserve alors que ses documents, collectés depuis la fin du XIXe siècle et destinés à un usage pratique, ne sont pas précieux *a priori* ? Quelles sont les conséquences de la singularité de la bibliothèque sur le fonds et les pratiques professionnelles ?

DESCRIPTEURS : Réserve - Bibliothèque spécialisée - *Bibliothèque Forney - Bibliothéconomie

ABSTRACT : Why did the Forney Library set up a so called rare books collection when its collections are not composed of rare books, but of documents (engravings, plates, technical books) collected since the end of the nineteenth century ? Are there consequences on the work of the librarians and the documents they buy ?

KEYWORDS : Rare books collection - Special library - Librarianship - *Bibliothèque Forney

INTRODUCTION

A chaque bibliothèque le fonds précieux qu'elle mérite ! La réserve de la bibliothèque Forney est atypique. Pourquoi atypique ? Parce que Forney ne ressemble à aucune autre bibliothèque. Créée à la fin du siècle dernier, elle avait pour public des artisans et pour but de leur fournir de la documentation technique. Les collections ont été constituées de manuels techniques, de traités, de planches, de modèles, de dessins, de gravures... Rien qui fasse au départ l'objet d'un fonds ancien et précieux.

Et pourtant la bibliothèque Forney abrite une réserve, modeste par rapport au reste du fonds mais bien vivante, alimentée et consultée. Forney n'a pas de manuscrits ? Elle a des volumes de gravures et de dessins. Pas d'incunables ? Mais des recueils de spécimens de caractères d'imprimerie ou de planches de motifs décoratifs des années 20. Et mille autres choses !

Ce fonds un peu particulier mérite qu'on s'y intéresse. Etudier en détail une seule réserve ne permettra pas, bien sûr, de tirer des conclusions générales. Plus modestement, il s'agira de savoir quels documents

constituent cette réserve et comment elle est alimentée. Ce travail repose donc d'une part sur l'étude d'un fonds, d'autre part sur l'analyse d'une pratique professionnelle.

La première étape consiste à décrire les documents de la réserve, non pas un à un mais en cherchant à dégager leurs caractéristiques communes, surtout celles qui justifient leur appartenance à la réserve. Le résultat est un tableau, brossé à grands traits, de la réserve dans son ensemble. Mais la réserve n'est pas un fonds autonome. Elle n'est qu'une petite partie du fonds général, et comme telle s'inscrit au sein de la politique d'acquisition appliquée à l'ensemble du fonds livres. Il faut par conséquent définir les spécificités ainsi que les similitudes du traitement et du choix des documents de la réserve par rapport au reste du fonds. Or les collections actuelles sont le reflet du fonds initial de la bibliothèque. Bibliothèque d'art industriel à l'origine, Forney tente de garder sa spécialité tout en répondant aux transformations du public. Tributaire de son histoire, elle se heurte alors parfois à des contradictions auxquelles la réserve n'échappe pas, tiraillée qu'elle est entre l'évolution de l'offre éditoriale, le suivi toujours réaffirmé du fonds traditionnel et les demandes du public.

METHODOLOGIE

L'objet de ce travail est de comprendre comment s'est constituée la réserve de la bibliothèque. Une analyse de la situation actuelle était indispensable. Mais elle n'était pas suffisante car il fallait également prendre en compte des données temporelles, historiques, afin de percevoir les évolutions dans le travail des bibliothécaires successifs chargés, depuis cinquante ans maintenant, de classer les livres en réserve.

Par conséquent, ma démarche a été double : descriptive, elle s'est appuyée sur un ensemble de statistiques élaborées à partir d'une base de données que j'ai constituée pendant le stage ; analytique, elle a puisé aux sources les plus diverses susceptibles de fournir des données qualitatives ou quantitatives. Ces deux types de sources, de nature différente, sont complémentaires. Statistiques avec les résultats de la base de données, elles sont préalables à toute réflexion en permettant de raisonner sur des faits et des chiffres. Narratives avec les archives et rapports émanant de la bibliothèque, ainsi que les témoignages des bibliothécaires eux-mêmes, elles

mettent en lumière ce que de simples chiffres ne peuvent donner : l'analyse des pratiques professionnelles.

Limites.

Malgré la remarquable tenue des registres d'entrée, certaines informations qui auraient été intéressantes sont inexploitable. En effet, si les changements de cote sont toujours indiqués, leur date est le plus souvent omise. Il est rare de savoir quand sont entrés à la réserve les livres qui ont d'abord appartenu à d'autres fonds. Impossible donc de voir apparaître les périodes de travail systématique sur le fonds destiné à extraire du Sur place les livres devenus trop précieux, ni d'analyser d'éventuelles évolutions dans les critères retenus pour coter un livre en réserve.

SOURCES

1. Le fonds.

La réserve est partagée en deux tranches : réserve dite décimale, vivante jusqu'en 1975, et rangée en magasin selon des indices élaborés d'après la Classification Décimale Universelle ; réserve numérique, créée en 1975, où les livres sont entrés selon un ordre numérique. Il faut toujours avoir cette distinction en tête car la partition chronologique est sensible dans nombre de domaines.

1.1. Registres d'entrée.

Le fichier topographique, qui seul permet d'appréhender la réserve dans son ensemble, se compose de trois parties :

- réserve décimale, rangée par format et indice CDU
- réserve numérique, rangée par format et numérotée en continu
- collections, cotées à part.

Il n'existe pas de registre d'entrée spécifique à la réserve décimale. Pour retrouver un document, il faut utiliser le fichier topographique, relever le numéro inventaire et se reporter à l'un des registres suivants :

* registre des livres en prêt (1884 ->). Les livres reçoivent un numéro d'entrée selon leur format : une première série de numéros est réservée aux in-octavo, la suivante aux in-quarto, et ainsi de suite. Pour chaque livre sont notés l'auteur, le titre, le nombre de volumes, le format, la provenance (don ou acquisition), la date d'entrée, le prix et les éventuels changements de cote.

* registre des livres consultables sur place (1884 ->). Les premières pages contiennent la liste des livres achetés dès avant l'ouverture de la bibliothèque, et qui constituent le fonds initial. Calligraphié, admirablement tenu, le registre fournit des indications précieuses sur la politique d'acquisition de la bibliothèque à ses débuts, et la comparaison entre cette liste et celle proposée en 1884 par la commission de surveillance (Archives municipales, VR 215, voir *infra*) est riche d'enseignements.

* registre des acquisitions (1949 ->).

* registre des dons (1949 ->).

La réserve numérique fait l'objet du registre "Réserve", où les documents sont numérotés par ordre d'entrée.

1.2. Constitution de la base de données.

Seule une base de données pouvait fournir des données statistiques pour autant de documents (environ 3000 volumes). Pour la remplir, j'ai d'abord examiné tous les livres de la réserve et pour chacun, j'ai relevé certaines caractéristiques qui pouvaient motiver sa présence dans une réserve, à savoir :

- date d'édition
- présence d'illustrations
- nom des illustrateurs et des graveurs
- particularités d'exemplaire : reliure d'origine, ex-libris, dédicace, exemplaire numéroté, signé, etc
- lieu d'édition.

J' y ai ajouté des indications sur l'histoire du livre au sein de la bibliothèque : date d'entrée ; changements de cote, c'est-à-dire de fonds (prêt, consultation sur place, fonds iconographique, fonds spéciaux comme les catalogues commerciaux) ; livre reçu en don ou acheté. A chaque livre correspond donc une fiche dans la base de données (logiciel Works), qui se présente de la façon suivante.

AUTEUR : JOUSSE, Mathurin
TITRE : L'art de charpenterie
COTE : 694 JOU Folio

AUTEUR 2 : LA HIRE, M. de. Ed.
AUTEUR 3 :
AUTEUR 4 :

EDITEUR : Charles-Antoine Jombert
ADRESSE : Paris : rue Dauphine, à l'image Notre-Dame
EDITEUR 2 :
ADRESSE 2 :
EDITEUR 3 :
ADRESSE 3 :
IMPRIMEUR : J. Chardon (s1)
IMPRIMEUR 2 :
IMPRIMEUR 3 :

DATE D'ED : 1751

ILL : oui

REMARQUES :

DON :

ACQUISITION : oui

DATE D'ENTREE : 1888

DATE ENTREE RES. : 1953

PRET :

SUR PLACE : 1888-1953

DESSINATEUR : POTAIN, N.M.

DESS2 :

DESS3 :

DESS4 :

DESS5 :

DESS6 :

DESS7 :

DESS8 :

DESS9 :

DESS10 :

GRAVEUR : TARDIEU, P.F.

GRAV2 :

GRAV3 :

GRAV4 :

GRAV5 :

GRAV6 :

GRAV7 :

GRAV8 :

GRAV9 :

GRAV10 :

Faute de temps, ce travail n'a pu être effectué, livre en main, que pour environ 1100 titres. Pour les autres, c'est-à-dire les 600 titres des collections et les 1150 titres de la réserve numérique au format normal (ni folio ni grand folio), je me suis servie du fichier topographique, complété par l'examen des ouvrages à chaque fois qu'il a été nécessaire (fiche incomplète, peu claire, rédigée en russe ou en japonais...).

L'exploitation de ces données s'est faite en deux temps. Les données quantitatives ont fourni la matière des tableaux qui se trouveront expliqués tout au long de ce mémoire : proportion de dons par rapport aux acquisitions, proportion de livres anciens, édités à l'étranger, illustrés, etc. Les listes des auteurs, illustrateurs, graveurs, éditeurs et imprimeurs, ainsi que l'adjonction de vedettes matières, ont été établies en vue de la constitution du catalogue de la réserve, qui était l'objet de mon stage.

2. Sources pour l'histoire de la bibliothèque.

Archives municipales de la ville de Paris : bibliothèque Forney (1884-1908)

* VR 213 : comptes-rendus des réunions de la commission de surveillance de la bibliothèque Forney.

Composée, sous la direction du Préfet de la Seine, de conseillers municipaux mais aussi d'artisans et de membres des chambres de métiers intéressés par la création de la bibliothèque, cette commission fut chargée, dès 1884, d'élaborer le règlement de la bibliothèque et de proposer des listes d'acquisition. Elle continua à superviser la politique d'acquisition après l'ouverture de la bibliothèque.

* VR 214 : bordereaux de commande et factures de livres et de fournitures. Un inventaire à la Prévert où se côtoient les commandes de charbon pour le chauffage, un tapis brosse, trois manuels Roret et douze porte-plumes...

* VR 215 : élaboration de la première liste d'acquisition (1884) ; échange de correspondance entre le cabinet du préfet et des fabricants, artisans, associations d'anciens élèves d'écoles techniques, etc, à qui il est demandé de fournir des listes de titres dans leur spécialité. Accusés de réception des dons reçus à Forney (1884-1886).

* VR 216 : articles de presse suscités par le bibliothécaire, M. Julien Sée, sur la création de cette "bibliothèque d'un genre nouveau", datés de 1884. Correspondance administrative entre J. Sée et le cabinet du préfet (1885-1899). Rapports annuels de 1897 et 1898.

Rapports annuels. 1961-1989. multigr.

Les rapports annuels existent depuis 1961. On y trouve les statistiques annuelles concernant les fonds de la bibliothèque : acquisitions, achats, dons ; composition des fonds spéciaux, de la réserve ; conditions de conservation... Ainsi que des données sur le public et la fréquentation de la bibliothèque.

Comptes-rendus des réunions de direction. 1980-1990.

Ces réunions ont été instituées en 1980 et sont mensuelles. La lecture des comptes-rendus permet de suivre pas à pas les débats qui président aux décisions notées chaque année dans le rapport annuel.

Registres d'inscription des lecteurs. 1886 -> .

La bibliothèque conserve tous ses registres depuis l'ouverture de la bibliothèque, tenus avec plus ou moins de soin (des manques de 1940 à 1946). Lorsqu'ils sont bien tenus, ce qui est le cas le plus fréquent, ils indiquent le nom, l'âge, la raison sociale, l'adresse et les garants du nouveau lecteur. Outre un intérêt évident pour la connaissance du public de la bibliothèque depuis un siècle, ces registres comportent des informations inédites sur le monde ouvrier de la fin du XIXe siècle, sur la "géographie ouvrière" de Paris. Pour les années récentes, il est bien sûr plus pratique et plus fiable d'utiliser les statistiques publiées dans les rapports annuels.

Enquête auprès du public. 1981.

Il était apparu nécessaire aux bibliothécaires de mieux connaître le public afin de mener une réflexion sur le fonds et décider d'éventuelles orientations dans sa mise en valeur, en vue de mieux répondre aux attentes du public. Les résultats ont été analysés dans le rapport annuel 1982.

Enfin, j'ai posé aux bibliothécaires qui travaillent ou qui ont travaillé à Forney une série de questions sur leur pratique professionnelle. La stabilité de l'équipe de direction (sept conservateurs en chef en cent ans d'existence) et la gentillesse de tous m'ont permis d'avoir des informations sur les cinquante dernières années... Loin d'être accessoires, les réponses collectées ont au contraire été souvent à l'origine de nouvelles orientations dans ce travail.

Nom des personnes interrogées :

Mme Jacqueline Viaux, bibliothécaire puis conservateur en chef de la bibliothèque

Mme Anne-Claude Lelieur, responsable du fonds iconographique puis conservateur en chef

Acquisitions : Annie Metz-Dizier
Frédéric Casiot

Service Livres : Anne Crozat
Alain Lucas
Danièle Heller

Catalogage : Annick Gershin

Périodiques : Claudine Dupré

Fonds iconogr. : Joëlle Pineau

Fonds spéciaux : Paule-Andrée Moselle

Echanges : Béatrice Lis

Animation : Claudine Chevrel

Les conservateurs en chef de Forney ont tous imprimé leur marque dans l'histoire de l'établissement, à cause de la forte personnalité de chacun et la durée de leur activité au sein de la bibliothèque. Pour la clarté de la chronologie, en voici la liste.

Julien SEE (1884-1908)

Henri CLOUZOT (1908-1920)

Gabriel HENRIOT (1920-1940)

Melle ARRIVAUX (1940-1948)

Jacqueline VIAUX (1948-1980)

Guy BAUDIN (1980-1982)

Anne-Claude LELIEUR (1982-)

BIBLIOGRAPHIE

1. La réserve.

BREILLAT, Pierre. Les réserves précieuses des bibliothèques. In : *Bulletin de L'UNESCO à l'intention des bibliothèques*, vol. XIX, 1965, p. 186-207 et 270-283.

L'auteur avance entre autres l'idée que le souci de la bibliophilie ne doit pas être le seul critère de choix des documents mis en réserve ; une conception peu répandue que la bibliothèque Forney applique depuis longtemps.

COLIN, Georges. La réserve précieuse. In : *Bibliothèque royale Albert-Ier : mémorial 1559-1969*. Bruxelles : Bibliothèque royale, 1969, p. 211-230.

A contrario, un exemple d'une réserve classique composée presque exclusivement de livres précieux, incunables en particulier. L'auteur souligne cependant que les critères sont subjectifs dès qu'il s'agit de choisir des documents significatifs pour l'histoire du livre.

Congrès international des bibliothécaires et des bibliophiles, tenu à Paris du 3 au 9 avril 1923 : procès-verbaux et mémoires. Ed. par Fernand Mazerolle. Paris : Jouve, 1925. 540 p.

Au vu de leur expérience, des bibliothécaires donnent les raisons du classement des documents précieux dans une réserve et les conditions nécessaires à une bonne conservation (articles de Louis POLAIN, Ch. HIRSCHAUER et Amédée BOINET).

CONSTANTIN, L.A. *Bibliothéconomie, ou Nouveau manuel complet pour l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques*. Paris : Librairie encyclopédique de Roret, 1841. 2e éd. (1ère éd. 1839). 266 p.

Ce manuel de bibliothéconomie, rédigé dans le but avoué de permettre à n'importe qui de gérer une bibliothèque, aborde tous les aspects du métier, sous l'angle technique : aménagement d'une salle de lecture, constitution d'un fonds, rédaction de catalogues, conservation des documents.

FRANCE. Direction du livre et de la lecture ; Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique. *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*. Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1983. Bibliogr.

Ce recueil a marqué une date dans la prise de conscience, en France, de la nécessité d'une réflexion sur les fonds anciens. L'introduction d'Henri-Jean MARTIN, intitulée "La fonction de mémoire des bibliothèques", pose la question du rôle patrimonial des collections anciennes des bibliothèques. On retiendra particulièrement l'article de Jeanne VEYRIN-FORRER ("Les réserves, livres imprimés", p. 65-82), qui traite le sujet tant du point de vue de son histoire (les réserves anciennes des grandes bibliothèques) que de l'aspect technique (pourquoi mettre un document en réserve, comment les conserver dans les meilleures conditions).

2. Le contexte de la fondation de la bibliothèque Forney.

2.1. Le contexte historique.

BARNETT, Graham Keith. *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*. Paris : Promodis : Cercle de la Librairie, 1987. 489 p. (Histoire du livre). Bibliogr.

G.K. Barnett décrit l'évolution chronologique des bibliothèques en France : idéologies, contexte politique,

moyens, fonctionnement. Il reprend le livre de E. de Saint-Albin sur les bibliothèques municipales parisiennes pour la fin du XIXe siècle (voir *infra*).

CHASTEL, André. La notion de patrimoine. In : NORA, Pierre. *Dir. La nation*. Paris : Gallimard, 1986. (Les lieux de mémoire). t. 2, p. 405-450.

Le museum, création révolutionnaire, a une vocation pédagogique et se doit de réunir ce qui fait (ou ce qui fera) le patrimoine de l'Humanité. Le rapport du public à l'objet conservé dans un musée offre des similitudes avec le rapport du lecteur au document dans une bibliothèque, surtout si celle-ci affiche une volonté éducative en présentant des modèles au lecteur, comme c'est le cas à la bibliothèque Forney.

CHEVALIER, Louis. *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*. 2e éd. (1ère éd. 1958). Paris : Hachette, 1984. 729 p. (Pluriel).

L. Chevalier n'étudie que la première moitié du XIXe siècle ; pourtant, son livre est fort utile pour connaître la population ouvrière de Paris et par là même comprendre l'implantation des bibliothèques industrielles.

HEBRARD, Jean, CHARTIER, Anne-Marie. *Discours sur la lecture, 1880-1980*. Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 1990. 525 p. (Etudes et recherches). Index.

Une large partie est consacrée aux discours des bibliothécaires à la fin du XIXe siècle : mauvais livres, lecture républicaine, lecture publique, l'action de la Société Franklin..., ainsi que la notion d'apprentissage ("le motif autodidactique").

POMMIER, Edouard. Naissance des musées de province. In : NORA, Pierre. *Dir. La nation*. Paris : Gallimard, 1986. (Les lieux de mémoire). t. 2, p. 451-495.

L'étude porte sur le contexte de la création des musées : sensible à une pédagogie concrète, le XVIIIe

siècle a inventé les écoles de dessin, ainsi que les musées dont le but principal est l'enseignement par l'exemple. Cette optique a largement influencé l'enseignement technique au XIXe siècle.

PROST, Antoine. *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*. 6e éd. Paris : A. Colin, 1986. 528 p. (Collection U. Histoire contemporaine). Bibliogr.

L'ouvrage date de 1968 mais donne de précieuses indications sur les idéologies qui avaient cours à la fin du XIXe siècle. Le mouvement des bibliothèques populaires s'inspira beaucoup des idées paternalistes d'éducation des masses populaires.

2.2. Les bibliothèques à Paris à la fin du XIXe siècle.

GUERIN, Denis. *Des bibliothèques municipales parisiennes : un siècle de lecture publique : note de synthèse*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, 1980. 103 f. multigr. Bibliogr.

Histoire des bibliothèques de Paris, de la constitution du réseau, etc. Une partie du mémoire a été reprise dans :

GUERIN, Denis. La lecture publique à Paris au XIXe siècle. In : *Bulletin des bibliothèques de France*, t.28, n°2, mars-avril 1983, p. 143-153.

SAINT-ALBIN, Emmanuel de. *Les bibliothèques municipales de la ville de Paris*. Paris ; Nancy : Berger-Levrault, 1896. XXXVI-334 p. Index.

Le livre de référence sur l'histoire des bibliothèques parisiennes. Replaces la fondation de Forney dans son contexte parisien. Comprend en annexe le règlement d'origine de la bibliothèque Forney.

SEINE. Direction des Beaux-Arts, de la jeunesse et des Sports. *Les bibliothèques parisiennes ont cent ans, 1865-1965*. Paris : Imprimerie municipale, 1965. 19 p.

Catalogue de l'exposition organisée pour célébrer le centenaire des bibliothèques de la ville de Paris.

TRAPENARD, Alain. Origines et développement des bibliothèques de la ville de Paris. In : *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, 1970, p. 217-232.

L'auteur rappelle le projet de la municipalité de Paris en organisant le réseau de ses bibliothèques : instruire et moraliser le peuple, ouvrier en particulier. Il retrace également l'histoire des débuts des bibliothèques municipales parisiennes.

2.3. Le mouvement des bibliothèques populaires.

AUDE, Claire, SCHAEFFER, Marie-Danielle, TEROUANNE, Bénédicte. *Les bibliothèques populaires en France à travers le "Bulletin de la Société Franklin", 1868-1879 : note de synthèse*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, 1977. 77 p. multigr. Bibliogr.

et : PASSION, Dominique, PIQUET, Michel. *Une entreprise d'éducation populaire par le livre au XIXe siècle : la Société Franklin, 1879-1899 : note de synthèse*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, 1978. Bibliogr.

Les deux études couvrent toute la fin du XIXe siècle. Données statistiques sur les bibliothèques populaires en France, y compris les bibliothèques industrielles. Complètent utilement les observations faites à Paris.

FRANCE. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. *Rapport sur l'éducation populaire en 1897-1898, adressé à M. Alfred Rambaud, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.* Réd. par Edouard Petit. Paris, 1898. 86 p.

L'auteur, qui fit partie de la Société Franklin, insiste sur le rôle capital des bibliothèques dans l'éducation "populaire".

GROLIER, Georgette et Eric de. L'enquête de l'Institut de coopération intellectuelle sur les bibliothèques populaires. In : *Revue du livre*, 2e année, n° 7, mai 1934, p. 186-189.

Reprend la méthodologie et les conclusions de l'enquête effectuée en 1933 à la demande de la Société des nations (voir référence suivante).

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE.
Bibliothèques populaires et loisirs ouvriers : enquête faite à la demande du Bureau international du travail. Paris : Institut international de coopération intellectuelle, 1933. 332 p. (Dossiers de la coopération intellectuelle). Bibliogr.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE.
Mission sociale et intellectuelle des bibliothèques populaires : son organisation, ses moyens d'action. Paris : Institut international de coopération intellectuelle, 1937. 444 p. (Dossiers de la coopération intellectuelle). Bibliogr.

Après un essoufflement du mouvement au début du XXe siècle, l'intérêt pour les bibliothèques populaires destinées aux ouvriers renaît dans les années 30. L'Institut international de coopération intellectuelle mena alors deux enquêtes ; la première fut confiée pour la France à Henri Lemaître, dont les idées sur les bibliothèques et l'encouragement à la lecture des ouvriers, ont été novatrices.

PELLISSON, Maurice. *Les bibliothèques populaires à l'étranger et en France*. Paris, 1906.

Le livre de référence dans ce domaine, écrit à la fin de la grande époque des bibliothèques populaires, en France tout au moins.

RICHTER, Noë. Lecture populaire et lecture ouvrière : deux composants du système de lecture français. In : *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 28, n°2, mars-avril 1983, p. 123-134.

Lecture populaire et lecture ouvrière participent d'un même mouvement paternaliste et philanthropique envers le peuple : la bourgeoisie éclairée a conçu après la Révolution de 1789 un système d'éducation populaire au sein duquel les bibliothèques ont leur importance. L'auteur montre comment la classe ouvrière prit peu à peu son éducation (et ses bibliothèques) en main.

RICHTER, Noë. *Les bibliothèques populaires*. Paris : Cercle de la Librairie, 1978. 227 p. Bibliogr. Index.

Mise au point détaillée sur le contexte politique et idéologique de la fin du XIXe siècle.

ROBELIN, Léon. Les bibliothèques populaires en France. In : *Congrès bibliographique international tenu à Paris du 3 au 7 avril 1888 : compte-rendus des travaux*. Paris : Société bibliographique, 1889, p. 687-693.

Panorama des bibliothèques populaires à l'échelle nationale. Offre l'intérêt d'avoir été rédigé juste après la création de la bibliothèque Forney.

3. Les bibliothèques d'art et d'industrie.

De la nécessité de créer des bibliothèques scientifiques, industrielles, ou au moins d'ajouter aux bibliothèques publiques une division des sciences appliquée aux arts et à l'industrie. Paris : Librairie scientifique et industrielle de L. Mathias, 1847. 136 p.

L'introduction présente les arguments en faveur des bibliothèques industrielles, puis sont reproduites les opinions de professionnels et de politiques sur la question. Enfin, une liste d'ouvrages à acquérir lors de la constitution d'un fonds de ce type est donnée en annexe.

CORNU, Paul. Les bibliothèques d'art de Paris. In : ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. *Bibliothèques, livres et librairies : conférences faites à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales.* Paris, 1912-1914, vol. 2, p. 97-127.

Réflexion menée sur les services rendus à leurs usagers respectifs par la bibliothèque Forney et la bibliothèque du musée des Arts décoratifs : classement des collections, accès, types de documents prêtés...

LECLERE, Tristan. Les industries d'art et les bibliothèques d'art industriel à Paris. In : *Mercure de France*, avril 1903, p. 114-122.

L'auteur fait le point sur les résultats des bibliothèques et des sections d'art industriel à Paris en 1903. Il analyse les causes de certains échecs et les raisons de la réussite de la bibliothèque Forney.

SEINE. *Note sur les bibliothèques d'art industriel de la ville de Paris.* Réd. par P. Feillet. Paris : Imprimerie nouvelle, 1887. 12 p.

Bilan d'un an d'activité des sections d'art industriel à Paris, dont la bibliothèque Forney. Le rapport présente aussi des objectifs à court terme.

4. La bibliothèque Forney.

BIBLIOTHEQUE FORNEY (Paris). *La Bibliothèque Forney, institut des arts et métiers de Paris*. Paris, 1936.

Guide du lecteur, rédigé quelque temps après la décision de déménager de la rue Titon à l'Hôtel de Sens. L'auteur (Gabriel Henriot ?) prévoit d'ores et déjà des développements et de nouveaux services.

BIBLIOTHEQUE FORNEY (Paris). *Bibliothèque d'art et d'industrie Forney*. Paris, sd. 12 p.

Guide du lecteur (deuxième moitié du XXe siècle).

BIBLIOTHEQUE FORNEY (Paris). *Documents précieux de la Bibliothèque Forney : exposition tenue à la Bibliothèque Forney, 12 septembre-11 octobre 1980*. Réd. par Claudine Chevrel et Marie-Catherine Grichois. Paris : Bibliothèque Forney, 1980. 121 p.

La bibliothèque avait sorti pour l'occasion ses trésors ; mais bien sûr on ne trouve ni manuscrits ni incunables... En revanche, les livres qui étaient présentés sont illustrés de planches, de gravures, d'eau-forte, et datent pour la plupart des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle. Tous sont conservés à la réserve.

BIBLIOTHEQUE FORNEY (Paris). *La France de 1886 : Centenaire de la Bibliothèque Forney : exposition tenue à la bibliothèque Forney, 1 mars-3 mai 1986*. Réd. par Claudine Chevrel et Marie Gachet ; préf. Anne-Claude Lelieur. Paris : Bibliothèque Forney, 1986. 148 p. Bibliogr.

Qu'était la France de 1886 du point de vue économique, politique, social, culturel ? Comment les Français s'habillaient-ils, se déplaçaient-ils ? Quels progrès techniques, quelles inventions avaient-ils à leur disposition ? Que lisaient-ils, que voyaient-ils dans les musées et dans les théâtres ? La bibliothèque Forney a répondu à sa façon, en exposant des gravures de l'époque, des illustrations de journaux, des programmes de spectacle, des affiches, etc, tirés de ses collections.

BIBLIOTHEQUE FORNEY (Paris). *Histoire de l'Hôtel de Sens et de la Bibliothèque Forney : exposition tenue du 3 au 28 avril 1973*. Paris : Société des amis de la bibliothèque Forney, 1973. 86 p.

BIBLIOTHEQUE FORNEY (Paris). *Hôtel de Sens, Bibliothèque Forney*. Réd. par Claudine Chevrel. Paris : Société des Amis de la Bibliothèque Forney, 1983. 138 p. Bibliogr.

Ces deux ouvrages retracent l'histoire de la bibliothèque à grands traits, et celle de l'Hôtel de archevêques de Sens, construit au XVe siècle dans le Marais, qui abrite la bibliothèque depuis 1961.

HENRIOT, Gabriel. La bibliothèque des artisans. In : *Revue des bibliothèques*, 35e année, 1925, p. 127-132.

HENRIOT, Gabriel. L'Institut des métiers et la bibliothèque Forney. In : UNION SYNDICALE DES MAITRES IMPRIMEURS (Paris). *Les livres chez eux*. Paris, 1930, p. 9-12.

Gabriel Henriot fit beaucoup pour le rayonnement de la bibliothèque Forney, élargissant les horaires, multipliant les services offerts... Et il écrivit des articles pour la faire connaître, comme ceux-ci où il explique le fonctionnement de la bibliothèque, ses objectifs, ses projets.

LE COURBE, Brigitte, VERRON, Annick. *Montage audio-visuel : 1890-1950, 60 ans de publicité à travers le fonds iconographique de la bibliothèque Forney : mémoire de DSB*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, 1981. 2 vol.

Le premier volume consiste en un "story-board" d'un montage audiovisuel, conçu lors d'une exposition organisée à Forney autour du thème des images publicitaires. Le deuxième volume présente le fonctionnement de la bibliothèque, les différents départements ainsi que les collections qui les composent, l'organigramme du personnel (pour les années 1979 et 1980)...

SEINE. *La bibliothèque Forney, son origine, son but, son fonctionnement.* Paris : Imprimerie nouvelle, 1893. 12 p.

Guide du lecteur.

VOGT, B1. *La Bibliothèque Forney.* In : *Toute l'édition*, 14, mars 1936.

5. Des bibliothèques comparables ?

Quelles bibliothèques possèdent des fonds aussi diversifiés que ceux de la bibliothèque Forney ? Comment s'intègrent-ils à un fonds documentaire ? Où y a-t-il des réserves et quelles sont-elles ? Ces questions ne s'appliquent donc pas aux seules bibliothèques industrielles.

BIBLIOTHEQUE SAINTE-GENEVIEVE (Paris). *Le Cabinet des curiosités de la bibliothèque Sainte-Geneviève des origines à nos jours : exposition à la Réserve de la bibliothèque Sainte-Geneviève, du 21 août au 30 septembre 1989.* Réd. par Françoise Zehnacker et Nicolas Petit. Paris : Bibliothèque Sainte-Geneviève, 1989. 183 p. Bibliogr.

COYECQUE, Ernest. *La bibliothèque des arts graphiques de la ville de Paris.* In : *Archives et bibliothèques*, 1937-1938, p. 115-118.

LEVY, E.M. *La bibliothèque du Conservatoire des arts et métiers.* In : UNION SYNDICALE DES MAITRES IMPRIMEURS (Paris). *Les livres chez eux.* Paris, 1930, p. 5-8.

MORIN, Edmond. La Bibliothèque des arts graphiques à Paris. In : UNION SYNDICALE DES MAITRES IMPRIMEURS (Paris). *Les livres chez eux*. Paris, 1930, p. 127-129.

PECOUT, Gilles. La Bibliothèque de documentation internationale contemporaine. In : *Préfaces*, 9, septembre-octobre 1988, p. 116-119.

La comparaison ne porte pas sur le domaine couvert par cette bibliothèque spécialisée, mais sur la diversité des supports et des documents conservés : tracts, oeuvres d'art, affiches, photographies, ...

ROZET, Brigitte. Les objectifs de la bibliothèque du CNAM en 1983, ou comment réconcilier le passé et l'avenir ? In : *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 28, n° 3, 1983, p. 246-249.

SERRURIER, Cornelia. *Bibliothèques de France : description de leurs fonds et historique de leur formation*. La Haye, 1946. 346 p. Bibliogr. Index.

Permet d'utiles comparaisons avec d'autres bibliothèques, comme la bibliothèque du musée des Arts décoratifs par exemple.

YVON, Michel. Du lavis à la télématique : les collections du Centre pédagogique de documentation et communication, bibliothèque de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. In : *A l'écoute de l'oeil : les collections iconographiques et les bibliothèques : Actes du colloque organisé par la section des Bibliothèques d'art de l'IFLA, Genève, 13-15 mars 1985*. München ; Paris : K.G. Saur, 1989, p. 118-137.

La bibliothèque de l'Ecole des ponts et chaussées est réservée aux élèves de l'Ecole, tandis que la bibliothèque Forney est ouverte à tous ; cependant, toutes deux ont un rôle pédagogique vis à vis de leur public respectif.

PREMIERE PARTIE

LA RESERVE DE FORNEY : APPROCHE DESCRIPTIVE

Chercher à avoir une idée quantitative et qualitative de ce qu'est la réserve de la bibliothèque Forney, est le préliminaire indispensable à toute analyse. Une définition théorique peut être une base de travail en permettant de dresser une liste (non exhaustive) de caractéristiques que comportent habituellement les livres rangés en réserve. Appliquée à la réserve de Forney, elle est insuffisante et doit être complétée par des observations sur le terrain. On aboutit alors à un ensemble de données qui conduisent à une première réflexion sur la nature de ces documents.

Mais la bibliothèque Forney a cent ans et la réserve moitié moins. Avant toute chose, une rapide chronologie (bibliothéconomique !) de la réserve n'est donc pas inutile.

1.1. Histoire de la réserve de la bibliothèque Forney.

A l'ouverture de la bibliothèque en 1886, le fonds se partageait en deux : le Prêt et le Sur place. Tous les supports s'y mélangeaient : livres, périodiques, images. Dès le début, la priorité affirmée fut de rendre service aux lecteurs. Les documents étaient classés dans l'un ou l'autre fonds selon l'avantage qu'il pourrait y avoir à les emprunter ou pas. Les images (dénommées improprement estampes) pouvaient s'emprunter sauf lorsqu'elles étaient reliées en volumes ; ceci afin d'éviter qu'une seule personne, empruntant un volume de planches parce que l'une d'elles l'intéresse, empêche d'autres lecteurs d'accéder à ces documents.

Certaines de ces planches étaient précieuses. Julien Sée le savait bien, qui essaie en 1887 de convaincre le cabinet du préfet de faire relier en volumes, pour les protéger, les planches de la Chalcographie du Louvre. Mais celui-ci refuse au nom de la mission de la bibliothèque qui consiste à proposer en prêt le plus de documents possible ; ces planches resteront à la disposition du public même si leur état de conservation doit en souffrir¹. La bibliothèque Forney se veut une bibliothèque de lecture publique et non pas une bibliothèque de conservation.

1. Archives municipales, VR 216.

Pour protéger un document en 1886, on le cotait donc en Sur place. La réserve n'a pas été ébauchée avant 1939. Pourtant, il existe quelques documents de la réserve actuelle qui proviennent, d'après les registres, d'une "réserve" antérieure à cette date. En voici la liste :

- Le *Mémoire présenté par les fabricants d'or* de Henri Fournel (Paris, 1838), coté aujourd'hui 739.1 (443.6) FOU, est noté sur les registres comme "réserve en 1918" ;

- un *Nouveau cahier de charpente... de la marine* daté de 1770 environ, coté 694 NOU Folio, appartient à la "réserve" depuis 1914.

Enfin, les titres suivants sont signalés comme "réserve en 1910" :

- *L'Album de la Némésis médicale* de Daumier (1840), numérique 451

- *Les plaisirs de l'Isle enchantée*, gravé par Israel Silvestre en 1664, 260 Folio

- *Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins*, de Gabriel Thouin (1819), 535 Folio

- *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir*, de Rondelet, 589 Folio

- *La relation des festes de Versailles*, gravé par Jean Le Pautre, 266 Grand folio

- *Ornemens de peinture et de sculpture au Louvre*, gravé par Berain, Le Moine et Chauveau, 3830 Grand folio

- *Vues du Louvre et des Tuileries*, recueil factice, 3832 Grand folio

- *Vues, plans et décorations... de Versailles*, recueil factice, 3833 Grand folio.

A quoi correspondait cette réserve ? Nul ne le sait. Aucune liste ne figure dans les registres, aucun témoignage dans les archives, aucun souvenir dans les mémoires. En 1887 déjà, Julien Sée fait état d'une "réserve" pour les estampes de la Chalcographie du Louvre ; plus loin, il emploie à propos de ces estampes l'expression "tenues en réserve"². S'agit-il d'un terme technique ou au contraire d'une expression du langage courant équivalent à peu près à "gardé en attente" ? Il semble peu probable que ces quelques documents aient constitué un département ou même seulement un fonds à part, mais peut-être ont-ils été considérés ou traités d'une façon particulière : en limitant leur communication par exemple ? Simple hypothèse que rien ne permet pour le moment d'infirmier ou de confirmer.

L'histoire de la réserve commence véritablement en 1939, lorsque la guerre éclate. Gabriel Henriot est mobilisé et, à la suite d'une demande faite par les autorités municipales aux bibliothèques parisiennes, Melle Arrivaux se charge de mettre en caisses les documents les plus précieux de la bibliothèque. Elle remplit six caisses, dont beaucoup de folios (des volumes de planches), qui sont entreposées dans les caves de l'église Saint-Sulpice. Ce travail est l'occasion de retraiter en partie le fonds :

2. Note du 3 octobre 1887, Archives municipales, VR 216.

des pages entières de registres sont remplies par les titres de livres qui, jusqu'alors en Prêt, sont recotés en Sur place.

Forney récupère ses caisses en 1947 (deux sont malheureusement perdues). La réserve est alors créée, étoffée et dorénavant alimentée ; le premier récolement a lieu en 1948. Lorsque la décimalisation du fonds est décidée, la réserve n'y échappe pas car toute la bibliothèque, y compris les magasins, est progressivement rangée selon un classement CDU.

La bibliothèque, qui étouffait depuis des années dans son unique salle de la rue Titon, déménage enfin en 1961. Les folios et grands folios de la réserve sont acheminés à l'Hôtel de Sens en 1962, les autres formats seulement en 1965. Pendant ces trois années, les livres étaient consultables, mais chacun dans leur site respectif... Un magasin est attribué à la réserve à l'Hôtel de Sens.

1975 est une date importante pour la réserve. L'achat d'une série de manuels Roret (139 en deux ans) déclenche la décision d'abandonner la décimalisation qui pose trop de problèmes pour le rangement en magasins, et qui en aurait posé bien davantage s'il avait fallu insérer tous ces nouveaux documents parmi les livres déjà en rayon qui traitaient du même sujet... Mme Viaux envisage du même coup de recataloguer la réserve, qui compte alors 1641 volumes³. La réserve dite décimale est close et la réserve numérique

3. Rapport annuel 1975, p. 22.

ouverte : les documents sont dorénavant cotés dans l'ordre de leur arrivée à la réserve. Un gros effort de retraitement est effectué : la collection des Roret, dispersée dans toute la bibliothèque, est entièrement recotée. Le réaménagement est aussi matériel puisque les périodiques de réserve, exclus par manque de place du magasin de la réserve livres où ils étaient hébergés, réintègrent leur département. Bien des changements donc en ces années 1975-1977. En revanche, le recatalogage prévu n'a pas encore été mené à bien, mais on ne désespère pas qu'à l'occasion de l'informatisation de la bibliothèque...

Les dix dernières années sont celles des problèmes de place et de conservation. La réserve compte en 1982 1183 livres dans la réserve décimale et 1882 dans la numérique⁴. Le manque de place se fait sentir, comme partout ailleurs dans cette bibliothèque qui a toujours été à l'étroit dans ses meubles - Julien Sée notait en 1897 : "Notre local ne s'est pas agrandi (...). Nous marchons proprement de la pléthore à la paralysie"⁵... Pour y remédier, l'un des deux magasins de la réserve est équipé en 1985 de compactus ; on y range la réserve décimale.

Les conditions de conservation ne sont pas moins préoccupantes. Les magasins souffrent d'une humidité excessive qui se traduit par une épaisse couche de salpêtre au plafond. Après diverses tentatives d'assèchement,

4. Rapport annuel 1982.

5. "Rapport du conservateur sur la situation matérielle et morale de la bibliothèque Forney, 17 juin 1897". Archives municipales, VR 216.

d'aération et d'assainissement, les murs et les plafonds sont décapés en 1988 et débarrassés de leur couche de salpêtre. Celle-ci est aujourd'hui plus épaisse que jamais...

Voilà retracés à grands traits les petits et grands événements qui ont touché la réserve. Le cadre est esquissé : reste à comprendre l'essentiel, c'est-à-dire le travail des bibliothécaires pour le remplir.

1.2. Une réserve en théorie : définition.

Certains ouvrages "par le genre de leur exécution, leur rareté, leur contenu (...) demandent pour leur conservation à être rangés séparément : tels sont les manuscrits, les livres imprimés sur parchemin, ou dont la reliure est remarquable, ornée d'or, d'argent, de pierres fines, etc. ; ceux remarquables par leur perfection typographique, ceux enrichis de gravures, de peintures ou de dessins de valeur, accompagnés de lettres ou de notes autographes ; enfin, ceux d'une grande rareté. On aime aussi à employer les mêmes précautions pour les incunables, les éditions princeps, les Aldes, les Juntas, les Elzeviers, etc."

Ces lignes sont tirées d'un manuel de bibliothéconomie de 1839⁶. Définition fort juste de ce qu'est une réserve de

6. L.A. Constantin, *Bibliothéconomie...*, p. 52-53.

bibliothèque : destinée à conserver, afin de les protéger, des documents jugés précieux en fonction de critères multiples, une réserve à un but essentiellement pratique. Le mot réserve revêt tout son sens : on "réserve" les documents, on les met à part. En anglais on utilise l'expression "rare books collection", c'est-à-dire qu'on met en avant la qualité des documents qui composent le fonds précieux ; en français c'est la fonction de stockage qui est soulignée.

Qu'est-ce qu'un document précieux ? Tout dépend de la bibliothèque. La définition donnée ci-dessus présente plusieurs cas de figure :

- les livres anciens. Ils sont fragiles ou fragilisés. Et ils sont rares car, diffusés dès l'origine à peu d'exemplaires (manuscrits ou incunables), ils ont survécu à très peu d'exemplaires.

- Les livres qui présentent des particularités d'exemplaire : annotations marginales, ex-libris. De ce point de vue, chaque livre est unique.

- Les éditions chères : ce n'est pas la valeur intrinsèque du livre qui est prise en compte mais bien sa valeur marchande. Or ce critère échappe à tout contrôle car le marché du livre, comme tous les autres, varie en fonction de l'offre et de la demande.

- Les livres dont l'illustration est remarquable.

Tous ces critères peuvent se combiner pour un même ouvrage. Il ressort cependant que ce sont essentiellement

les livres anciens qui répondent à cette définition. D'autres documents peuvent pourtant figurer dans les réserves des bibliothèques.

- Les documents fragiles, en général à cause de leur support (tracts, plaquettes), de leur forme (livres-objets, ouvrages dont les planches se déplient) ou de leur taille (les tout petits formats ou au contraire les très grands).

- Les documents aujourd'hui rares parce que personne n'a songé à les collecter lorsqu'ils étaient courants, et dont la valeur documentaire ou historique n'apparaît qu'aujourd'hui. Les manuels scolaires, les brochures d'intérêt local, les livres de colportage maintenant introuvables en sont des exemples.

- Les fonds spéciaux : médailles, estampes... Héritiers des cabinets de curiosités comme à la bibliothèque Sainte-Geneviève ou d'une collection formée il y a longtemps et qu'on conserve telle quelle, les conditions de leur conservation et de leur communication obéissent aux mêmes règles que celles d'une réserve de livres.

On peut ainsi distinguer les documents précieux du fait de leur ancienneté ou de la qualité de leur illustration ; les documents rares ; les documents fragiles qui demandent des précautions de rangement et de consultation.

Une réserve se définit par ses documents mais surtout par les conditions de conservation et de communication qui y sont pratiquées. La conservation est le but d'une

réserve, aussi les magasins qui lui sont affectés font-ils l'objet d'une surveillance attentive : fermés à clef, la lumière et l'humidité sont contrôlées, la poussière combattue, le rangement soigné. C'est du moins ce que préconisent les recommandations internationales...

Certes, on ne peut concevoir un fonds sans public ni communication, mais une réserve se doit de protéger le document, y compris contre le lecteur qui met le document en danger par des manipulations trop fréquentes. Nombre restreint de documents communiqué à chaque lecteur, table réservée à la consultation des documents de réserve, justification de la demande, précautions requises lors des manipulations (livres obligatoirement posés sur un lutrin, interdiction du stylo, port de gants) : chaque bibliothèque adapte ses exigences vis à vis des lecteurs en fonction de la valeur de ses documents. Sans aller toutefois jusqu'à affirmer comme L.A. Constantin que "malgré l'opinion que les seuls ennemis des livres soient les vers, les rats, l'humidité et la poussière, il y en a d'autres, moins hostiles en apparence, mais tout aussi redoutables : ce sont les emprunteurs, les personnes maladroités et aux doigts sales, les domestiques, les enfants, les chiens, les chats, etc."⁷ !

7. L.A. Constantin, *Bibliothéconomie...*, p. 64.

1.3. Caractéristiques des livres de la réserve.

Il était nécessaire d'avoir une démarche à la fois quantitative et qualitative : étudier chaque ouvrage de la réserve pour ce qu'il est (est-il précieux ? Rare ? Quelle est sa valeur documentaire ?), mais aussi le prendre dans un ensemble (la réserve dans son entier) et le situer par rapport à tous les autres.

Mon propos n'est donc pas de dépister les anomalies, les livres qui "ne devraient pas" être à la réserve. Plutôt que de chercher à savoir quelle serait la réserve idéale (mais théorique) de la bibliothèque Forney, il m'a semblé plus fructueux de commencer par dresser un tableau qui permettra ensuite de dégager des tendances d'ensemble.

Nota : lorsque des chiffres sont cités sans note, ce sont les résultats de la base de données. Se reporter aux tableaux correspondants.

1.3.1. La réserve en chiffres.

NOMBRE DE TITRES

D'après la base de données.

Décimale vitrine	124	TOTAL RESERVE DECIMALE	672
Décimale	405		
Décimale folio	102		
Décimale grand folio	41		
Numérique	1147	TOTAL RESERVE NUMERIQUE	2191
Numérique folio	338		
Numérique grand folio	75		
Collections	631		
		TOTAL RESERVE	2863

Ces 2863 titres équivalent à environ 3000 volumes.

1.3.2. Caractères internes.

Dates d'édition.

La bibliothèque applique peu de règles impératives mais le critère de date en est une : tous les livres édités avant 1820 sont mis d'office à la réserve. De fait, bien peu de livres datés d'avant 1850 sont rangés ailleurs qu'en réserve.

Le tableau ci-après montre que les livres du XIXe siècle, postérieurs pour la plupart à 1850, remplissent la moitié de la réserve. Puis viennent, pour un tiers, les livres du XXe siècle, enfin les livres plus anciens, XVIIIe, XVIIe et XVIe siècle. Même dans la réserve numérique, la plus récente, les livres contemporains sont minoritaires.

DATES D'EDITION DES LIVRES DE LA RESERVE

D'après la base de données

	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	sd	TOTAL
Déc. vitrine	1	9	33	56	22	4	124
Décimale	2	15	63	166	150	6	405
Déc. folio	0	3	26	34	35	5	102
Déc. Gd folio	0	3	4	18	14	3	41
TOTAL RESERVE DECIMALE	3	30 4,4%	126 18,7%	274 40,7%	221 32,8%	18	672
Numérique	6	43	192	504	396	6	1147
Num. folio	6	33	59	113	121	6	338
Num. Gd folio	0	5	18	33	17	2	75
Collections	0	0	0	475	156	0	631
TOTAL RESERVE NUMERIQUE	12	81 3,7%	269 12,3%	1125 51,3%	690 31,5%	14	2191
TOTAL RESERVE	15 0,5%	111 3,9%	395 13,9%	1399 48,8%	911 31,8%	32 1,1%	2863

Pour l'ensemble de la bibliothèque au contraire, les livres récents sont achetés en plus grand nombre que les livres anciens, comme on peut le voir dans le tableau de la page suivante. Les livres anciens, et c'est bien normal, sont en majorité entrés à la réserve.

ACQUISITIONS D'OUVRAGES ANCIENS ET RECENTS DE 1981 à 1987

D'après les rapports annuels.

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1981-87
TOTAL DES ACHATS	1460	1668	1925	1875	1869	2164	2027	
OUVRAGES FRANCAIS ANCIENS ET D'OCCASION (pourcentage)	360 24,7	360 21,6	436 22,6	393 20,9	452 24,2	526 24,3	553 27,3	(3080) 23,7
OUVRAGES FRANCAIS RECENTS (pourcentage)	844 57,8	704 42,2	715 37,2	1022 54,5	992 53,1	1142 52,7	746 36,8	(6165) 47,5

Sujets.

Certains sujets particulièrement chers à la bibliothèque Forney font l'objet d'un classement systématique en réserve. Il s'agit de l'histoire de l'Hôtel de Sens, ainsi que tout ce qui a trait à la bibliothèque Forney (dont les textes des conférences qui y étaient données à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci). Plus récemment, la caricature a été largement introduite dans les collections ; tous les dessins originaux des caricaturistes sont en réserve et, au service des Périodiques, tous les périodiques de caricature sans exception reçoivent une cote réserve. Le sujet de ces documents justifie donc à lui seul leur classement en réserve.

Pour avoir une idée de l'importance respective des différents sujets présents à la réserve, je me suis servie du catalogue matières lors de son élaboration⁸. A chaque titre correspondait une fiche catalographique sur laquelle étaient portées les vedettes matières retenues (destinées à paraître dans les index). Les fiches ont ensuite été rangées selon un plan de classement thématique. Le rapprochement des fiches en thèmes cohérents donne alors une estimation - non chiffrée - des sujets représentés.

Les domaines traditionnels couverts par la bibliothèque sont toujours alimentés régulièrement (le mot d'ordre étant de tendre à l'exhaustivité) : mobilier bien sûr, orfèvrerie, horlogerie, travail du verre, de l'émail, du tissu, costumes, céramique, etc. Leur importance respective dépend beaucoup de l'offre éditoriale, qui est assez limitée aujourd'hui dans ces domaines techniques spécialisés. Les livres entrés dernièrement à la réserve sont souvent, pour cette raison, des livres anciens. Les arts du livre (imprimerie, reliure, ex libris), la calligraphie, sont suivis. Les statuts des corporations d'Ancien Régime et les réglementations commerciales anciennes sont achetés au gré de l'offre dans le marché du livre ancien. Enfin, quelques beaux ensembles ont été constitués ou étoffés à l'occasion d'expositions : les jardins, la production des éditions Tolmer...

8. Voir p. 9.

Les sciences et techniques pures, présentes uniquement dans la réserve décimale, ne sont plus achetées depuis que le fonds a été redéfini au début des années 80 : il a en effet été décidé que ces domaines n'appartiennent pas à une bibliothèque spécialisée dans les arts et arts décoratifs.

Dans les sujets d'art majeur, les situations sont plus diverses. La sculpture est inexistante. La peinture est limitée aux traités anciens de technique ; pas de monographies d'artistes dans la réserve décimale, peu dans la numérique. En revanche les catalogues raisonnés, documents coûteux et souvent consultés, sont assez nombreux. L'architecture est absente de la réserve décimale mais elle est aujourd'hui un sujet bien suivi et les titres sont nombreux dans le réserve numérique.

Enfin, la photographie, prévue dès 1884 dans les collections, occupe très peu de place à la réserve mais continue d'être alimentée.

Livres édités à l'étranger.

Il est intéressant d'évaluer le pourcentage de livres édités à l'étranger, car les bibliothécaires de Forney mettent plus facilement à la réserve un livre qu'ils savent difficile à remplacer ; et l'on sait les problèmes d'approvisionnement de ces livres sur le marché français.

ACQUISITIONS D'OUVRAGES ETRANGERS DE 1981 à 1987

D'après les rapports annuels.

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1981-87
TOTAL DES ACHATS	1460	1668	1925	1875	1869	2164	2027	
OUVRAGES ETRANGERS	256	604	774	460	425	496	728	(3743)
(pourcentage)	17,5	36,2	40,2	24,6	22,7	23	35,9	28,8

Il est de tradition à Forney d'accorder beaucoup d'intérêt aux ouvrages en langue étrangère. La priorité a encore été réaffirmée cette année pour le fonds oriental. Le tableau précédent montre un effort constant dans les acquisitions : de 17,5 % en 1981 à 35,9 % en 1987, selon les opportunités, l'approvisionnement du marché... et le budget, car les livres achetés par l'intermédiaire des libraires parisiens spécialisés sont chers.

LIVRES DE LA RESERVE EDITES A L'ETRANGER postérieurs à 1820.

D'après la base de données.

Décimale vitrine	13	TOTAL RESERVE DECIMALE 97 (rés. décimale : 672 titres) 14,4 %
Décimale	67	
Décimale folio	13	
Décimale grand folio	4	
Numérique	124	TOTAL RESERVE NUMERIQUE 168 (rés. numérique : 2191 titres) 7,7 %
Numérique folio	27	
Numérique grand folio	2	
Collections	15	
TOTAL RESERVE	265	(total réserve : 2863) 9,3 %

A la réserve, la proportion tombe à moins de 10 %. Ne sont pas comptés les livres antérieurs à 1820, car leur rareté provient davantage de leur date d'édition que du pays où ils ont été édités. Dans la réserve décimale, la proportion est de 14,4 %, pour seulement 7,7 % dans la réserve numérique. Beaucoup sont des livres d'Europe occidentale (Angleterre, Italie, Pays-Bas, etc) ainsi que des Etats-Unis, mais aussi du Japon, d'URSS et de Chine (fonds traditionnellement soignés et suivis dans tous les services).

1.3.3. Caractères externes

Livres illustrés.

LIVRES ILLUSTRÉS.

D'après la base de données.

Décimale vitrine	86	TOTAL RESERVE DECIMALE 583 (rés. décimale : 672 titres)	86,7 %
Décimale	357		
Décimale folio	99		
Décimale grand folio	41		
Numérique	927	TOTAL RESERVE NUMERIQUE 1918 (rés. numérique : 2191 titres)	87,5 %
Numérique folio	337		
Numérique grand folio	74		
Collections	580		
TOTAL RESERVE	2501	(total réserve : 2863)	87,4 %

Environ 87 % des livres de la réserve sont illustrés, c'est-à-dire qu'ils comportent des figures, des planches ou des échantillons. Ne sont pas comptés les livres qui ne s'ornent que de vignettes, bandeaux ou culs-de-lampe. Les grands formats (folios et grands folios) atteignent presque 100 %, puisque ce sont la plupart du temps les volumes de planches et les atlas dont le texte est consigné dans un plus petit format. Il est difficile d'évaluer la proportion de livres illustrés dans l'ensemble du fonds, mais il est

bien évident qu'elle est, par nature, bien plus élevée que celle d'un fonds non spécialisé.

Taille.

Les problèmes de conservation liés à la taille des documents peuvent parfois justifier un classement à la réserve. A Forney, tous les documents se côtoient, des plaquettes aux grands folios. A la réserve, les formats inhabituels ne sont pas représentés plus qu'ailleurs. Une exception cependant : les livres qui mesurent moins de 13 centimètres sont obligatoirement mis en réserve, quelle que soit leur valeur documentaire ou marchande. Peu nombreux (16 titres en 1990), ils sont regroupés sous une cote unique (numérique 31) à laquelle est donné le nom évocateur de réserve naine.

En revanche, les livres fragiles sont protégés : pochoirs japonais délicatement ajourés, échantillons de bois, de tissus ou de fils de soie teints, de papiers ou de papyrus, reliures paravents, livres-objets...

Particularités d'exemplaires.

Dans nombre de bibliothèques, les livres tirés à peu d'exemplaires, numérotés, signés, dédicacés, etc, sont l'objet de tous les soins. A Forney, les documents même courants (livres d'art, volumes de planches) présentent plus qu'ailleurs ces caractéristiques. De ce fait, celles-ci interviennent peu dans la décision de classer un livre en réserve. Beaucoup de livres numérotés ou dédicacés se trouvent dans les autres fonds de la bibliothèque ; seule une signature prestigieuse peut motiver une cotation en réserve.

En outre, l'optique du bibliophile a longtemps été secondaire pour les bibliothécaires chargés de la politique d'acquisition à Forney : un livre est acheté d'abord pour son intérêt documentaire. C'est ainsi qu'un certain nombre d'ouvrages sont incomplets (la bibliothèque ne possède que les planches, le volume présente des lacunes). De plus, selon un usage courant à la fin du XIXe siècle, les livres ont pendant longtemps été systématiquement reliés et donc privés de leur reliure originale. Rien qui porte à conséquence cependant car les livres ne sont pas très anciens et les reliures souvent médiocres. Les ouvrages récents gardent leur reliure d'origine, et quelques belles reliures du milieu du XIXe siècle nous sont parvenues.

Editions originales.

Les bibliothécaires successifs ont à peu près tous eu la même politique vis à vis des achats d'éditions originales. Il est toujours souhaitable, disent-ils, d'avoir une édition originale, mais les contingences matérielles sont incompressibles et les contraintes budgétaires conduisent à la modération ; une édition trop chère sera écartée et remplacée par une édition courante.

La bibliothèque, qui a toujours pratiqué une politique incitatrice vis à vis des donateurs, reçoit souvent des éditions originales de la main des auteurs eux-mêmes. Par reconnaissance et parce que ces ouvrages comportent des planches ou mieux, des cuivres ou des bois originaux, on les met à la réserve.

On trouve également à la réserve un certain nombre de fac-similés. Ceux-ci sont censés remplacer des éditions chères ou des titres épuisés ; mais le prix de ceux qu'achète la bibliothèque, qui concernent les arts décoratifs le plus souvent et sont donc richement illustrés, est un argument qui convainc parfois les bibliothécaires de les mettre en réserve. Ces documents sont achetés avec discernement et leur intérêt documentaire est évident.

Prix

Dans les rapports annuels sont portés les titres des acquisitions remarquables effectuées dans l'année ainsi que leur prix. Ces livres sont donc parmi ceux qui ont coûté le plus cher à la bibliothèque ; ce ne sont pourtant pas toujours (sauf pour les livres anciens bien sûr), des livres de réserve. Le prix d'achat, s'il est un élément non négligeable, n'est donc pas un argument suffisant - et ce d'autant plus que les livres d'art et les livres illustrés sont de plus en plus chers...

Le profil type de la réserve est donc une collection de livres du XIXe siècle, illustrés, traitant des arts décoratifs et appliqués. La taille, les critères traditionnels de la bibliophilie et, dans une certaine mesure, le prix d'achat ne sont pas toujours des éléments déterminants dans la décision de mettre un livre en réserve. Ce qui compte avant tout, c'est la rareté du livre sur le marché, car on raisonne en terme de rachat, de remplacement : critère variable donc, qui échappe largement à la volonté des bibliothécaires.

Des disparités sont parfois visibles entre les deux réserves : certains sujets par exemple sont plus ou moins suivis, et l'on sent des évolutions dans la définition du fonds. Mais les chiffres bruts ne sont qu'un point de départ ; ils permettent de montrer, pas d'expliquer. L'analyse du travail sur le fonds doit maintenant être abordée.

DEUXIEME PARTIE

LE TRAVAIL SUR LE FONDS

La simple description de la réserve a donné des indications sur le "combien" mais celles-ci sont insuffisantes. La réserve ne peut être dissociée du reste des collections, elle ne peut pas être étudiée comme un fonds autonome. Mais il est malaisé de faire des comparaisons car il n'existe pas toujours de statistiques concernant l'ensemble des collections de la bibliothèque. Les différences quantitatives sont dès lors difficiles à évaluer : certes, il y a plus de livres anciens à la réserve qu'ailleurs, mais de combien ? Quelle est la proportion des livres illustrés ailleurs qu'à la réserve ?

De fait, seule la conjonction de deux approches, l'une statistique et l'autre analytique, pourra permettre de dégager certaines tendances. Il s'agit par conséquent d'analyser le travail accompli sur le fonds, et de s'interroger sur le "comment" : comment la réserve est-elle alimentée ? Y a-t-il cohérence, complémentarité, entre la réserve et le reste du fonds ?

2.1. Forney mode d'emploi : le circuit du livre.

Le fonds de la bibliothèque est divisé en deux parties distinctes : le fonds numérique et le fonds technique décimalisé. Le fonds numérique, rangé totalement en magasin, comprend les livres d'art ainsi que les recueils de caricature. Mais, de même qu'il existe des livres rangés en accès libre qui ne peuvent être empruntés, de même les livres rangés en magasin ne sont pas uniquement consultables sur place : une partie du numérique est en Prêt et l'autre en Sur place.

Le fonds technique décimalisé comprend les livres du fonds traditionnel : technique d'art, art décoratif et artisanat. Coté selon la CDU, il est rangé pour partie en accès libre et pour partie en magasin, avec là encore la distinction entre les livres en prêt et ceux consultables sur place.

De l'avis des bibliothécaires concernés, le circuit du livre est lourd mais personne n'a encore trouvé de système plus pratique pour traiter les 3000 livres au moins qui entrent à la bibliothèque chaque année. Les acquisitions sont effectuées par un bibliothécaire qui gère seul l'ensemble de la politique d'acquisition. Dès réception des commandes, les livres reçoivent un numéro d'entrée. Ils sont alors catalogués (service du catalogage) puis équipés

(service Livres). Les dons suivent un circuit parallèle : réception, tri, catalogage, équipement.

A tous les niveaux de traitement peut intervenir une suggestion de mise en réserve, mais la décision définitive appartient au service du catalogage, qui attribue la cote. En schématisant, on peut dire que le responsable des acquisitions aura plutôt tendance à prendre en compte la rareté du livre sur le marché (pour les acquisitions rétrospectives) et de prix ; le service du catalogage réagira en fonction des caractéristiques externes du document : fragilité, apparence, date d'édition, qualité des illustrations ; le service Livres a une vision plus globale et sera mieux à même d'évaluer la cohérence du document par rapport à la réserve dans son ensemble. La partition est grossière et il est bien évident que chacun donne un avis moins partiel que cette description pourrait le laisser supposer. Tous savent parfaitement ce qu'est un "livre réserve"... mais aucun ne peut en donner une définition précise car tout est affaire de pragmatisme et pas de théorie.

2.2. L'accroissement de la collection : dons et achats.

La réserve n'est pas une collection close ; elle augmente sans cesse, mais heureusement pas au même rythme que le reste du fonds...

Jusqu'en 1980, la bibliothèque acceptait tous les dons. De ce fait, deux des entrées sur trois étaient des dons. En 1970, la proportion a même atteint 78,8 %¹. Dès 1981, la politique des dons est revue et la proportion s'inverse : 49,4 % des entrées sont des acquisitions en 1981, 57,4 % en 1982, 75,3 % en 1989².

LIVRES DE LA RESERVE RECUS EN DONNS ET ACHETES

D'après la base de données

	DONS	ACHATS	?	TOTAL
Décimale Vitrine	59	62	3	124
Décimale normale	179	224	2	405
Décimale Folio	29	70	3	102
Décimale Gd Folio	17	24	0	41
TOTAL RESERVE DEC. (pourcentage)	284 42,3%	380 56,5%	8 1,2%	672
Numérique	464	675	8	1147
Numérique folio	106	227	5	338
Numérique Gd Folio	28	42	5	75
Collections	161	470	-	631
TOTAL RESERVE NUM (pourcentage)	759 34,6%	1414 64,6%	18 0,8%	2191
TOTAL RESERVE (pourcentage)	1043 36,4%	1794 62,7%	26 0,9%	2863

1. Rapport annuel 1970.

2. Rapports annuels.

A la réserve, les proportions sont atténuées mais comparables. Jusqu'en 1975, les entrées sont constituées à 42,3 % de dons. A la réserve numérique, la proportion tombe à 34,6 %, soit tout juste un tiers. En 1981, sur 127 livres entrés à la réserve, 83 sont des acquisitions, soit 65,3 %³. Ces dernières années, presque tous les livres sont des achats car, comme le reconnaissent à l'unanimité les bibliothécaires, les dons baissent en nombre et dans l'ensemble en qualité. Ce n'est toutefois pas le cas du dépôt légal de la Bibliothèque nationale dont bénéficie la bibliothèque Forney, qui lui s'améliorerait plutôt. Mais ces livres n'aboutissent pas forcément à la réserve !

L'accroissement des collections de réserve peut être dû aux dons et aux acquisitions, mais aussi au retraitement des livres déjà entrés à la bibliothèque dans un autre fonds. C'est ainsi que 40,8 % des livres de la réserve ont d'abord été traités en Sur place, souvent parce qu'ils sont entrés à la bibliothèque avant la création de la réserve. Bon nombre d'entre eux se trouvent dans la liste des acquisitions de 1884. Il est à ce titre particulièrement pittoresque de suivre les déplacements de certains titres d'un endroit à un autre. Ainsi, les *Nouvelles études sur les pouzzolanes artificielles* de L.J. Vicat (Paris, 1846)⁴, acheté en 1892, était en Prêt jusqu'en 1939, date à laquelle il est passé en Sur place, pour se trouver

3. Rapport annuel 1981.

4. Cote 666.95 VIC

finalement à la réserve depuis 1950. Les échanges avec les fonds spéciaux, les périodiques et le fonds iconographique sont également possibles.

Les livres entrés à la réserve dès leur acquisition sont majoritaires. Mais aucun n'a été acheté spécifiquement pour la réserve, disent les bibliothécaires. La réserve livres n'est pas alimentée dans le but de constituer un fonds cohérent : elle n'est qu'un pourcentage non représentatif de l'ensemble du fonds, celui des livres qui ont été jugés les plus précieux parmi tous ceux que compte la bibliothèque. De ce fait, la diversité des documents, de leur apparence, de leur sujet - qu'on pourrait aussi bien qualifier d'incohérence à première vue - est la conséquence de cette conception de la réserve : la réserve n'est ni représentative du fonds, ni homogène.

Ce n'est pas le cas à la réserve du fonds iconographique où la notion de série, de collection cohérente, est primordiale ; les achats peuvent être faits dans le but de compléter une série de documents ou un dossier thématique. Il existe à la réserve livres quelques collections qui répondent aux mêmes exigences : c'est le cas des manuels Roret.

2.3. Les manuels Roret. Le traitement des collections.

Les manuels Roret sont peut-être le coeur de la bibliothèque Forney. Edités par la maison Roret à partir des années 1825 puis réédités de nombreuses fois jusqu'au début du XXe siècle, ils couvrent toutes les techniques possibles dans les domaines des sciences appliquées, des arts majeurs et décoratifs, des techniques ou de l'économie domestique. On trouve aussi bien le *Nouveau manuel complet du briquetier tuilier* que celui de *L'éleveur d'oiseaux*, et le *Nouveau manuel complet de l'ajusteur mécanicien* côtoie sur les rayons le *Manuel complet de la bonne compagnie*. Au delà de l'anecdote, ces petits livres, conçus pour être pratiques, maniables, illustrés de figures explicatives ou de planches, sont un témoignage irremplaçable pour l'histoire des techniques, et restent parfois inégalés dans certains domaines traditionnels de technique ou d'artisanat tombés en désuétude.

Lors de l'élaboration de la toute première liste - provisoire - des acquisitions en 1884, les manuels Roret, bien que proposés par les membres de la commission de surveillance de la bibliothèque Forney, n'avaient pas d'abord été retenus par le Chef du cabinet du préfet chargé des bibliothèques. Ce n'est que l'année suivante que celui-ci, sur les demandes probablement insistantes de la

commission, révisé son jugement et demande titres et références aux spécialistes⁵...

Depuis 1885, l'intérêt pour les manuels Roret n'a jamais faibli, en particulier parmi les bibliothécaires de Forney. Les rapports annuels signalent l'achat de 54 titres de la collection en 1975, puis de 85 en 1976. Ces titres furent traités en collection sous une cote unique, et non pas répartis au gré de leur sujet comme c'était le cas jusque là. Les manuels qui appartenaient déjà au fonds furent recotés et tous prirent place dans la réserve numérique, où ils représentent aujourd'hui 518 volumes, soit presque un quart de la réserve.

L'exemple est intéressant à plus d'un titre. C'est la collection suivie depuis le plus longtemps à Forney. Les éditions originales ont été achetées mais aussi les rééditions. Lorsque la maison Laget a entrepris d'éditer des fac-similés à la fin des années 70 - à partir d'ailleurs des collections de la bibliothèque Forney ! - la bibliothèque a acheté les fac-similés. Il n'est donc pas rare qu'un titre existe en plusieurs exemplaires : le fac-similé en Prêt, présenté de plus en accès libre ; quelques éditions intermédiaires en Sur place ; la première édition à la réserve. C'est par exemple le cas du *Nouveau manuel complet de l'horloger-rhabilleur* de J.E. Persegol : ont été édités six éditions successives et un fac-similé ; la bibliothèque possède les éditions de 1882, 1907, 1917 et

5. Correspondance datée de janvier 1885 entre le cabinet du préfet et la Société des ingénieurs civils. Archives municipales, VR 215.

1926 à la réserve, un deuxième exemplaire de l'édition de 1926 en Sur place, et le fac-similé de 1977 en Prêt et en Sur place.

La collection est ainsi complétée régulièrement ; les dons représentent environ 20 % des volumes de réserve, ce qui est loin d'être négligeable. Parce qu'il s'agit d'une collection, le travail sur les manuels Roret est particulier même par rapport au reste de la réserve, car on peut dire qu'ils sont achetés pour la réserve en vue de constituer un ensemble cohérent. Les autres collections de la réserve (elles sont treize) sont, elles, suivies avec moins de constance.

2.4. "La qualité qui fait la différence".

En dehors de quelques règles impératives de cotation en réserve, qui sont la date d'édition (avant 1820), certains sujets (l'histoire de l'Hôtel de Sens et de la bibliothèque Forney, les caricatures originales) et la taille (moins de 13 centimètres), qu'est-ce qui différencie un livre réserve d'un autre ?

Éliminons d'emblée les livres qui ne peuvent pas être dans une réserve parce que leur sujet ne prête pas à livre précieux. La question se pose entre un livre illustré et un autre, entre un livre russe et un livre japonais. Lequel ira à la réserve et pourquoi ?

La différence entre un livre de réserve et un autre est assurément d'ordre qualitatif. En effet, si tous les livres ou presque sont illustrés (à la réserve comme ailleurs), c'est plutôt la qualité de l'illustration ou la renommée de l'illustrateur qui entrent en jeu. Par exemple, toutes les éditions originales illustrées par Grandville sont à la réserve tandis que les fac-similés se trouvent dans le fonds de consultation sur place. Lorsque tel n'est pas le cas (certaines éditions originales illustrées par Cham, Hansi, Gustave Doré ou Grand Carteret sont en Sur place), il s'agit soit de doubles, soit de titres isolés et vraisemblablement d'anomalies.

De même, certains livres sont à la réserve comme témoins de l'histoire du livre et des techniques : *The wonderful world of insects* de Gaul (New York, 1953)⁶ est le premier livre à avoir été imprimé en photocomposition. L'édition de *La folle journée* de Beaumarchais de 1957⁷ est à la réserve parce que c'est le premier livre composé sur une photo-composante Lumitype. La bibliothèque, qui possède un fonds assez riche dans le domaine de la typographie, conserve à la réserve de beaux exemplaires de textes remarquables par leur typographie, ainsi que des spécimens de caractères d'imprimerie : tels *L'Astrée*, de la fonderie Girard (1923)⁸ qui présente ce caractère d'imprimerie (et

6. Cote Numérique 340.

7. Cote Numérique 456.

8. Cote Numérique 39 Folio.

d'autres) et dont la maquette revient à Charles Peignot ;
ou le *Specimen of printing types* par William Caslon⁹.

Il reste que d'autres impératifs peuvent intervenir dans le choix des livres mis à la réserve. Certains sujets sont très demandés, ou très convoités ; il faut donc protéger les livres contre les manipulations trop nombreuses, voire contre les lecteurs indéliçats. Les livres - et les périodiques - qui traitent de la mode sont souvent magnifiquement illustrés, et, très prisés des lecteurs, seront protégés davantage. Ainsi, un livre qui n'est pourtant pas très précieux ni très cher (par rapport aux prix pratiqués de nos jours pour les livres illustrés) a été mis à la réserve en 1989, préventivement en quelque sorte, car les bibliothécaires savent qu'il sera beaucoup demandé et beaucoup trop manipulé : *La Chapelle Sixtine*, édité chez Citadelles en 1989¹⁰.

En revanche, certains folios et grands folios très précieux ne sont pas à la réserve parce que ces formats ne peuvent pas être photocopiés, qu'ils soient cotés en Sur place ou à la réserve. Or les lecteurs demandent avec beaucoup moins d'insistance les livres qu'on ne peut photocopier ; le rangement à la réserve ne "sert" alors plus à rien.

9. Cote 655.24 CAS Folio.

10. Cote Numérique 2540 Folio.

Ainsi, si on laisse de côté les collections dont le traitement obéit à des règles un peu particulières, on peut dire que la réserve est l'addition pure et simple des livres les plus précieux, les plus convoités ou les plus fragiles de la bibliothèque. Pour juger de leur prix et de leur rareté, les critères sont multiples, souvent subjectifs, aléatoires ou fluctuants - ce qui ne veut pas dire hasardeux car rien ne remplace le bon sens du bibliothécaire jugeant le livre en main...

La réserve n'est donc pas une collection qui existe en soi. Elle ne prend sens que par rapport au reste du fonds de la bibliothèque. Les livres choisis pour être mis à la réserve sont issus d'une politique d'acquisition commune à l'ensemble du fonds livres, puisqu'aucun livre n'est acheté spécifiquement pour la réserve. La réserve, au même titre que le reste de la collection, hérite directement de l'histoire de la bibliothèque et des orientations générales prises dans le développement du fonds.

TROISIEME PARTIE

LA BIBLIOTHEQUE FORNEY TRIBUTAIRE DE SON HISTOIRE : ATOUTS ET PROBLEMES

La réserve est le reflet un peu déformé des collections de la bibliothèque, car toutes deux bénéficient de la même politique d'acquisition. Or les collections d'aujourd'hui héritent des orientations prises depuis la création de la bibliothèque dans le choix de ses livres. Les domaines traditionnellement couverts par Forney le sont encore parfaitement aujourd'hui. Forney est une bibliothèque d'art industriel, ce qui lui donne un caractère d'autant plus particulier que bien peu de bibliothèques industrielles subsistent actuellement.

Les conséquences sur la politique d'acquisition sont évidentes. La place de l'image à la bibliothèque Forney est primordiale, dans tous les sens du terme et dans tous les fonds. C'est une spécificité à laquelle la bibliothèque est attachée.

Concilier la mission traditionnelle de la bibliothèque et la nécessaire évolution du fonds et du public, que Forney revendique également, ne va pourtant pas sans poser

problème. Sa volonté d'être aujourd'hui une bibliothèque de conservation contredit une volonté non moins affirmée d'être largement ouverte au public. La question est évidemment cruciale pour la réserve.

3.1. Forney, bibliothèque d'art industriel.

Les bibliothèques industrielles ont une histoire courte. Nées dans la deuxième moitié du XIXe siècle, bien peu ont survécu à l'entre-deux-guerres. La bibliothèque Forney a connu un succès qui ne s'est pas démenti depuis son ouverture et elle reste la seule, parmi toutes les bibliothèques industrielles parisiennes qui se sont ouvertes à cette époque, à être encore en activité.

L'idée de créer des bibliothèques industrielles en opposition aux bibliothèques littéraires n'est pas nouvelle. Dès avant la Révolution de 1789, il était apparu que l'éducation du peuple était nécessaire, et les moyens les plus divers avaient été envisagés pour y parvenir. Dans le concert d'idées neuves et généreuses émises par une fraction de la bourgeoisie éclairée, il ressort que l'éducation doit s'appuyer sur une pédagogie directement en prise avec le réel. Or le progrès, auquel aspirent la société en général et les individus en particulier, passe par la maîtrise des arts et des techniques. L'enseignement

ne peut donc plus être uniquement théorique, mais doit au contraire être utile et concret.

C'est d'abord dans les écoles que sont appliquées les nouvelles méthodes de la pédagogie. Dès le milieu du XVIIIe siècle, les écoles techniques se multiplient : ainsi à Rouen en 1741, une école gratuite de dessin est ouverte par J.B. Descamps pour "donner le goût du beau" aux ouvriers, charpentiers, serruriers, ciseleurs, brodeurs, etc¹. Pour ce faire, des collections de modèles (reproduction d'oeuvres d'art par moulage ou gravure) sont réunies et données à copier aux élèves. Education artistique donc, mais assortie d'une solide volonté d'utilité sociale et de pragmatisme. L'enseignement dispensé repose largement sur la copie de modèles.

Cette même vocation pédagogique est évidente dans les musées. "On sent combien l'instruction publique peut tirer de secours de ces musées", dit L.G. de Bréquigny devant la Commission des Monuments en 1790². Il faut former le goût des visiteurs (les discours du temps font sans cesse référence aux "élèves") en leur montrant des "prototypes" de chefs-d'oeuvres, antiques le plus souvent.

Or, si le musée est au XVIIIe le lieu privilégié de la pédagogie par l'exemple dans les domaines artistiques et techniques, on peut dire que la bibliothèque est celui du XIXe siècle. La bibliothèque populaire a, au même titre que

1. Cité par Edouard Pommier dans *Les lieux de mémoire. La nation*, t. 2, p. 456.

2. Cité par Edouard Pommier, *id.*, p. 472.

l'école, un rôle à jouer dans l'instruction du peuple. Timon de Cormenin, dans ses *Entretiens du village* (1846) propose de créer des bibliothèques populaires dans les campagnes où l'on trouverait, entre autres, "de petits ouvrages sur... les éléments de la mécanique, de la physique et de la chimie, la géométrie élémentaire, la statistique, la morale, l'art du dessin dans ses diverses applications aux divers métiers, les mouvements du commerce et de l'industrie"³. Dans le *Bulletin de la Société Franklin*, on peut lire en 1878 que la bibliothèque populaire doit servir à "procurer une agréable et saine distraction de l'esprit, mais aussi à former le coeur et à familiariser progressivement le lecteur avec la science élémentaire et pratique"⁴. On le voit, la bibliothèque populaire a d'abord une vocation pédagogique et éducative. "Pour l'ouvrier elle constitue l'école", affirme-t-on dans une note de 1889 émanant du Cabinet du Préfet de la Seine⁵, "et surtout fait concurrence au cabaret" !

Qu'on ne s'y trompe pas cependant : dans l'esprit de ses promoteurs, l'instruction élémentaire est destinée à maintenir le peuple strictement à la place qui lui a été assignée. La bourgeoisie adopte une attitude paternaliste qui se retrouve tout au long du XIXe siècle dans les discours sur la lecture. La création des bibliothèques

3. Cité par Maurice Pellisson, *Les bibliothèques populaires...*, p. 156-157.

4. Cité par Claire Aude et al., *Les bibliothèques populaires...*, p. 18.

5. Cité par Alain Trapenard, "Origines et développement des bibliothèques...", p. 221.

populaires et la volonté d'encourager le peuple à la lecture ont largement hérité des discours de la "philanthropie bourgeoise"⁶ à l'égard des ouvriers.

Or ceux-ci ont parallèlement développé leur propre réflexion sur les conditions de leur instruction. Dès la première moitié du XIXe siècle apparaît un discours qui émane du monde ouvrier lui-même et prône l'instruction en autodidacte comme moyen d'émancipation. Puis, dans les années soixante, une fraction de ces ouvriers, l'élite en vérité, va plus loin. Le peuple a droit à la culture et à l'instruction, technique en particulier ; c'est la combinaison des deux qui, "en conciliant la formation intellectuelle et l'apprentissage du métier, créera un homme nouveau, habile au travail manuel comme à l'exercice de la pensée et de l'écriture"⁷. C'est dans ce contexte que naissent les bibliothèques ouvrières et les bibliothèques industrielles.

La bibliothèque ouvrière doit pouvoir répondre aux besoins des ouvriers sur leur lieu de travail. Paternalisme mais surtout intérêts économiques ont conduit des patrons de fabriques à favoriser l'ouverture d'une bibliothèque ouvrière chez eux. "A l'intérêt de l'ouvrier se joint ici celui du fabricant. (...) Le perfectionnement du travail est devenu pour nous une question de vie ou de mort, et la première condition à remplir pour perfectionner le travail,

6. Noë Richter, "Lecture populaire et lecture ouvrière...", in : *Bull. Bibl. France*, p. 128.

7. Noë Richter, *id.*, p. 129.

c'est de perfectionner l'ouvrier", dit en 1864 un chef de fabrique de Guebwiller⁸. Dans un contexte de révolution industrielle et de concurrence entre les pays, le motif nationaliste est inlassablement repris... avec encore plus de vigueur après la guerre de 1870. Dans son *Rapport(...)* sur la situation matérielle et morale de la Bibliothèque Forney, daté du 17 juin 1897, Julien Sée agite le spectre de la concurrence étrangère pour exiger un déménagement dans des locaux plus vastes, eu égard aux "sacrifices multipliés que s'impose l'étranger pour la conquête du sceptre économique. Nos voisins de l'est annoncent hautement leur propos de nous infliger un nouveau Sedan sur le terrain des arts industriels. (...) Il est déjà bien peu rassurant de devoir constater que c'est d'Allemagne et d'Autriche que nous viennent aujourd'hui quantité de nos modèles les plus demandés"⁹.

"L'heure du combat est venu". L'inauguration de la bibliothèque Forney en février 1886 est l'occasion de rappeler que la guerre économique passe aussi par les bibliothèques. D'ailleurs les orateurs qui se succèdent au cours de la cérémonie se félicitent que Aimé-Samuel Forney, le généreux légataire, ait choisi la nationalité française (il était suisse) pour concrétiser ses idées républicaines !

8. Cité par Claire Aude et al., *Les bibliothèques populaires...*, p. 7.

9. Archives municipales, VR 216.

Mais les louanges déversées sur sa mémoire sont aussi d'un autre ordre. A.-S. Forney (1819-1879) était négociant en bois. Autodidacte et self made man. Il a accédé à l'instruction puis à la fortune à force de travail : édifiante histoire ! Bel exemple qui réconcilie ouvriers et bourgeois : les premiers y voient la preuve qu'"on peut s'en sortir", les seconds sont réconfortés par ce bon républicain qui ne prône pas autre chose que le travail, l'obstination et la réussite sociale.

Le legs que Forney donne à la ville de Paris doit servir à l'instruction des jeunes artisans ; insuffisant pour construire une école, on décide de l'employer pour créer une bibliothèque d'art industriel. Oeuvre d'utilité publique, la création de la bibliothèque Forney donne à tous l'occasion de se répandre en éloges - souvent teintés de paternalisme, bien sûr. Ainsi cet article de *La République française* du vendredi 4 juillet 1884 : "Le respect de l'ouvrier parisien pour les livres et pour les oeuvres d'art est proverbial. Nous souhaitons que la commission de surveillance adopte la méthode des prêts en dehors, en les entourant, bien entendu, de certaines précautions, toujours indispensables même à Paris."

La bibliothèque comme enjeu politique ? Dans *Ville de Paris* de la même date, Ludovic Simon écrit : "Tous ceux qui ont étudié de près l'ouvrier parisien l'ont aimé d'abord, l'ont admiré ensuite.(...) Dans nombre d'industries parisiennes (...) l'ouvrier n'est séparé de l'artiste que par une ligne de démarcation presque imperceptible.(...)"

Pendant longtemps on s'est refusé à mettre entre les mains de ces hommes l'outil dont ils avaient besoin. On vivait sur cet antique préjugé né de l'égoïsme du capital et de l'esprit dominateur du clergé, qui veut que le peuple n'a pas besoin de s'instruire." Et il conclut en ces termes : "On ne peut faire en meilleurs termes l'éloge de la loyale et vaillante population de Paris et nous applaudissons de toutes nos forces à la création de la nouvelle bibliothèque qui, elle du moins, sera l'oeuvre d'un socialisme prévoyant et sensé."

Héritières des idées de pédagogie chères au XVIII^e siècle, les bibliothèques d'art industriel ont pour vocation de donner aux ouvriers des livres à étudier mais aussi des modèles à copier. "Pas plus à l'éducation de l'ouvrier qu'à celle de l'artiste le livre seul ne peut suffire. En dehors de la pratique, c'est par l'étude des modèles que le peintre féconde son imagination, forme et épure son goût", peut-on lire dans une *Note sur les bibliothèques d'art industriel de la ville de Paris*¹⁰ de 1887. P. Feillet, rédacteur de ce texte en tant que chef de cabinet du Préfet chargé des bibliothèques, ajoute : "il en est de même pour l'ébéniste, pour le tapissier, pour le ciseleur, à qui l'imagination, le goût, le style ne sont pas moins nécessaires pour l'interprétation soit de leur propre pensée, soit de celle du contre-maître ou du patron". L'importance accordée aux modèles, donc aux

10. P. 1.

images, dans les bibliothèques d'art industriel est la conséquence de cette tradition de la pédagogie par l'exemple. Pour aller dans ce sens, Julien Sée organise très vite des conférences sur des sujets techniques et artistiques, destinées à "apprendre aux travailleurs à savoir reconnaître, choisir et apprécier, parmi les matériaux que la bibliothèque leur met entre les mains, ceux qui conviennent à leurs besoins, à leur curiosité, à l'objet de leurs études"¹¹.

La bibliothèque Forney est, aujourd'hui encore, marquée par son histoire. On sent dans le fonds bien sûr, constitué autour des collections formées à la fin du siècle dernier et dans des domaines suivis depuis lors, mais aussi à certaine tradition d'ouverture au public (ne serait-ce que dans les heures d'ouverture), que Forney n'est pas une bibliothèque de lecture publique comme les autres.

3.2. La place de l'image à la bibliothèque Forney.

La conséquence la plus évidente de l'histoire de la bibliothèque sur la politique d'acquisition est la prépondérance des images.

L'image est au coeur de la politique documentaire de la bibliothèque Forney, car on a toujours considéré qu'un

11. Note du 24 novembre 1886, citée dans : *Note sur les bibliothèques d'art industriel...*, 1887, p. 7.

artisan a autant besoin de textes à méditer que de modèles à copier. Dans le règlement (daté de 1886), la commission de surveillance de Forney indique que la bibliothèque "comporte : le prêt sur place (lecture, dessin et calque) et le prêt à domicile"¹². Les documents seront proposés aux lecteurs que ce soit "pour lire ou pour dessiner"¹³. Ainsi, le règlement met délibérément sur le même plan la lecture et la copie, le texte et l'image. De ce fait, le fonds initial contenait aussi bien des livres que des planches (reliées en volumes ou non), et le traitement des images n'était pas la moindre des tâches des bibliothécaires : tri, découpage, collage, classement... La constitution d'un fonds iconographique indépendant eut lieu bien plus tard, sans remettre véritablement en cause l'importance respective de chaque support dans la politique documentaire.

Les documents graphiques mais aussi tous les supports que collecte le fonds iconographique (des étiquettes aux affiches, des albums de toiles de Jouy aux papiers peints) n'ont pas qu'un intérêt documentaire. Le public aime leur côté insolite et pittoresque. La bibliothèque en est fière et fait de ces documents ses porte-paroles. C'est par eux qu'elle se fait connaître, ce sont les documents de la bibliothèque les plus prêtés pour des expositions.

12. Règlement de la bibliothèque Forney, cité par E. de Saint-Albin dans *Les bibliothèques municipales...*, p. 318.

13. *Id.* p. 320.

Le fonds iconographique dispose d'un budget bien inférieur à celui des livres : 25 % environ du budget de fonctionnement lui est réservé. Mais des achats d'importance, voire de prestige, sont régulièrement effectués pour ce fonds. En 1989 a été achetée une collection de papiers peints pour la somme de 86.500 F., dont une large partie provient des crédits d'investissement ; jamais cette somme n'aurait été dépensée pour le fonds livres, car les acquisitions de livres et celles de documents spéciaux obéissent à des règles différentes : au premier fonds, une politique d'acquisition suivie et régulière ; au deuxième, le sens des opportunités, les ventes aux enchères ou les achats aux particuliers. Il faut ajouter que l'intérêt quasi affectif des lecteurs pour ce fonds se concrétise en dons parfois remarquables.

La question n'est pas uniquement posée en termes d'organisation entre services. La place de l'image dans les livres eux-mêmes est primordiale. On a vu que plus de 85 % des livres de la réserve sont illustrés. Bien sûr, tous ne sont pas à la réserve pour leurs illustrations, mais ce pourcentage en dit long. Un livre non illustré postérieur à 1820 fait figure à la réserve d'oiseau rare. Il peut s'agir d'ouvrages dont le sujet ne se prête guère à une illustration de qualité : le *Traité des vaches laitières* de Fr. Guénon, daté de 1898, n'est illustré que de quelques

figures et planches gravées... mais il est très rare¹⁴. On peut dire que les livres contemporains sont tous à la réserve pour leur illustration ; si *La canne blanche* de Jean Cocteau (1959)¹⁵ fait exception, c'est parce qu'il a été édité par les élèves de l'Ecole Estienne et revêt un intérêt surtout du point de vue de la bibliophilie ; c'est d'ailleurs à ce titre qu'il concerne un fonds riche en arts et techniques du livre.

L'omniprésence des images est spectaculaire en particulier dans les livres en langue étrangère. Forney leur accorde une place certaine, malgré la réticence des lecteurs à les consulter . En 1975, on estimait à 15 % la part des livres en langue étrangère par rapport à l'ensemble du fonds. On a vu¹⁶ qu'elle atteignait presque 36 % des acquisitions en 1987. A la réserve, la proportion est d'environ 10 %. Dans l'ensemble, ces livres sont très largement illustrés et concernent les arts décoratifs : motifs et modèles pour l'impression sur tissu (livres japonais et chinois), broderies et dentelles (livres italiens anciens), iconographie et illustration (livres russes). En revanche, les monographies d'art sont absentes. Il est vrai que les difficultés d'approvisionnement et les prix contraignent les bibliothécaires à faire des choix draconiens et à acheter d'abord les livres dans les

14. Réserve décimale, cote 636.244 GUE.

15. Réserve décimale, cote 655.262 COC.

16. P. 44.

domaines prioritaires et traditionnels de Forney : arts décoratifs et techniques plutôt qu'art majeur. L'image, dans ces livres peut-être plus que dans tous les autres, est didactique.

Cependant, les livres illustrés de la bibliothèque n'ont pas tous la même valeur. Dans le rapport annuel de 1982, il est dit, à propos de l'intérêt iconographique d'un document, que "certains livres seront achetés dans cette perspective quelle que soit la matière du livre¹⁷". Un livre peut donc être acheté non pour son texte mais pour ses images. Acheté ou gardé : lors du réaménagement de l'accès libre en été 1990, des livres d'un intérêt documentaire limité voire médiocre ont été gardés dans les collections de la bibliothèque en raison de la présence d'images intéressantes. Il ne s'agit pas alors forcément de "modèles", d'images didactiques telles qu'elles peuvent se définir pour un public d'artistes ou d'artisans : dans cette perspective, toute image peut avoir un intérêt. Mais la conséquence peut être pernicieuse : l'élimination d'un document périmé est plus délicate et les risques de dispersion du fonds possibles.

La bibliothèque offre donc cette particularité de donner au public des images autant que des textes, dans tous les domaines et dans tous les fonds. Répond-elle pour autant aux attentes du public ?

17. Rapport annuel 1982, p. 30.

3.3. Le public.

Un fonds se définit toujours par rapport à un public. C'est dans l'adéquation entre un fonds et un public que l'on mesure la réussite d'une bibliothèque. Pendant les cent ans d'existence de la bibliothèque Forney, le public a changé. Le fonds aussi, en partie à cause de l'évolution des techniques artisanales et de l'offre éditoriale, mais aussi pour se conformer aux demandes du public. Or celui-ci se détourne peu à peu du fonds traditionnel pour demander massivement des sujets en arts majeurs notamment. Quel est ce public et quelles réponses le fonds doit-il apporter ?

II est difficile d'avoir une photographie du public dans son ensemble, car les études portent plutôt sur les nouveaux lecteurs que sur les lecteurs actifs. La bibliothèque a néanmoins à sa disposition beaucoup de sources d'information. Les registres d'inscription des lecteurs ont été conservés depuis les tous débuts. On y trouve en particulier la profession des nouveaux lecteurs. II existe quelques états des lieux pour la fin du XIXe siècle et pour 1925. Des statistiques générales ont été faites pour quelques tranches chronologiques (1908-1920 et 1939-1950). Les rapports annuels donnent dès 1961 les chiffres des nouveaux lecteurs et leur profession. Enfin, une enquête auprès du public faite en 1981 a permis de mieux mesurer les changements intervenus. Ces sources sont disparates et

leurs informations pas toujours comparables ; on ne peut donc tirer des conclusions qu'avec prudence.

Le public de Forney est et a toujours été jeune. A la fin du siècle dernier, il se recrutait essentiellement parmi des élèves d'écoles professionnelles et artistiques et des adultes en activité professionnelle, âgés de moins de 35 ans pour la plupart. Les élèves et étudiants ont toujours été des fidèles, et la tranche des 20-29 ans occupe régulièrement environ 55 % des nouveaux inscrits¹⁸. Aujourd'hui ce sont les personnes en activité professionnelle, âgés de 30 à 45 ans, qui viennent s'inscrire chaque année plus nombreux : ils sont 30 % aujourd'hui contre 17 % en 1972.

Le plus important, au vu du projet initial de la bibliothèque, est le profil professionnel des lecteurs.

A l'origine, la bibliothèque s'est spécialisée ; elle a ciblé (on ne disait pas ainsi en 1886 !) son public en s'installant au coeur d'un quartier d'artisans, en aménageant ses horaires pour rendre service à un public d'actifs, en proposant des services (prêt à domicile de livres et de planches, autorisation du calque) adaptés à des professions où la copie de modèles est au coeur de l'activité. Toutes les branches de l'artisanat sont représentées dans le public de la fin du XIXe siècle, avec une prédominance d'artisans du bois (ébénisterie,

18. Rapports annuels depuis 1972.

marqueterie, menuiserie), mais aussi des dessinateurs industriels, des professeurs et des élèves des écoles d'art et de technique (écoles du Louvre et des Beaux-arts, écoles Boulle, Estienne, Germain Pilon...), et un certain nombre de mécaniciens. Certaines professions semblent curieusement absentes mais, dit Gabriel Henriot en 1925¹⁹, il existe des bibliothèques spécialisées dans un domaine particulier qui ont un public fidèle : c'est le cas des joailliers par exemple, qui trouvent ce qu'ils veulent à la Chambre syndicale de la bijouterie et éprouvent moins le besoin de venir à Forney.

Gabriel Henriot constate par ailleurs que le public est essentiellement composé d'intellectuels et de créateurs, puis de "manuels dont le métier suppose de la précision et du goût"²⁰. En effet, 14 % des nouveaux inscrits sont des élèves, 14 % des employés de commerce ou de fabrique, 9,5 % des dessinateurs industriels ; les autres se partagent entre les différentes branches des arts décoratifs et des techniques.

Mais les composantes de la population active parisienne changent et, dès l'après-guerre, la baisse de fréquentation des artisans se fait sentir. Le déménagement de la bibliothèque à l'Hôtel de Sens en 1961 ne fait qu'accélérer les choses. Les étudiants ont une place de plus en plus importante (les nouveaux inscrits étaient 54 %

19. Dans : *Revue des bibliothèques*, t. 35 p. 131.

20. G. Henriot, *ibidem*.

en 1982²¹, ils ne sont jamais moins de 50 % depuis). Les élèves des écoles professionnelles viennent encore, mais les étudiants des universités sont désormais les plus nombreux. Les artisans, minoritaires aujourd'hui (2 % des nouveaux lecteurs en 1989), sont remplacés par les professions intellectuelles et artistiques : créateurs et artistes (designers, dessinateurs...), enseignants, documentalistes, conférenciers.

Les bibliothécaires s'intéressent de près à l'évolution du public car celle-ci conditionne les demandes. L'enjeu est d'importance : faut-il répondre au public quitte à infléchir les options traditionnelles de la bibliothèque, ou bien garder coûte que coûte ce qui fait la spécificité de Forney, même au prix de l'inadéquation du public actuel avec le fonds proposé ? La question n'est pas tranchée.

La conséquence immédiate est un déséquilibre entre l'offre potentielle et la demande. De ce point de vue, la réserve (comme le reste du fonds d'ailleurs) est mal exploitée : certains titres sont trop souvent communiqués parce que la bibliothèque n'a que ceux-là à proposer, ou parce que ce sont les plus attractifs dans un sujet insuffisamment fourni. On touche à un problème spécifique aux réserves à Forney qui est celui de leur consultation.

21. Enquête de 1981, dans le rapport annuel de 1982.

3.4. Consultation... et problèmes de conservation.

Les livres de la réserve sont demandés plus que jamais. Le public est en constante augmentation, ce dont se félicite à juste titre la bibliothèque mais qui ne va pas sans poser des problèmes pour un fonds qu'il faut protéger.

Dans ce domaine comme dans les autres, la bibliothèque est largement tributaire de son histoire. Forney a été dès l'origine une bibliothèque libérale, ouverte à tous, hommes et femmes de tous âges, sans qu'il fût nécessaire de produire un quelconque justificatif de recherches. Tout au plus réclamait-on un garant pour l'inscription des mineurs : le patron pour les apprentis, un professeur de l'école pour les élèves. La seule pièce exigée pour pouvoir emprunter des documents était un justificatif de domicile.

Cette libéralité inhabituelle au XIXe siècle reste de mise aujourd'hui. Bibliothèque de la ville de Paris, les conditions d'accès sont celles d'une bibliothèque municipale qui pratique le prêt à domicile : pièce d'identité et justificatif de domicile sont demandés pour obtenir une carte de lecteur. La consultation des usuels et de l'accès libre est exempte de toute formalité.

Ce souci du service rendu au public se retrouve à tous les niveaux. Des livres chers sont délibérément mis en accès libre (où les lecteurs peuvent les manipuler à loisir) parce que la cohérence d'un fonds est indépendante

du prix des documents qui le constituent. Mais Forney affirme aujourd'hui être une bibliothèque de conservation, et elle ne s'en donne pas toujours les moyens.

La consultation de la réserve est soumise à des restrictions destinées à protéger les documents de trop de manipulations par nature dommageables. Le bibliothécaire qui, dans la salle de lecture, vise les bulletins de demandes doit s'assurer de la pertinence de la demande : n'y a-t-il pas d'autres livres sur le même sujet ? Des planches au fonds iconographique ? Une autre édition du titre ou un fac-similé ? Il explique au lecteur les conditions de communication : photocopies interdites, consultation sur une table réservée à cet usage et située devant le bureau du bibliothécaire, dépôt d'une pièce d'identité en échange des documents. Le plus dissuasif est l'interdiction de photocopie (toutefois, la bibliothèque peut fournir des photographies). Le lecteur reconsidère alors parfois sa demande...

Pourtant, les communications restent nombreuses. Si l'on prend en compte le nombre de livres communiqués par rapport au nombre de titres, la réserve est le fonds le plus demandé de la bibliothèque. Tous les jours, des livres sont sortis de la réserve ; de plus, ce sont souvent les mêmes, planches d'ornements, gravures d'illustrateurs célèbres, etc.

La réserve est surexploitée. Parce que le fichier n'est pas dissuasif, les fiches étant classées selon un ordre chronologique qui met toujours en avant les livres

les plus anciens. Parce que les lecteurs ne comprennent pas les cotes interminables pratiquées à Forney et ne font pas la différence entre un prêt et une réserve. Parce que les jours d'affluence, c'est-à-dire presque tous les jours, il n'est pas possible de prendre le temps de faire une recherche complémentaire avec un lecteur pour qu'il choisisse d'autres titres que ceux de la réserve, quand la queue devant le bureau des renseignements s'allonge, que le téléphone sonne et que la photocopieuse s'arrête faute de papier...

Trop de livres consultés, pas de surveillance ou si peu : impossible pour le bibliothécaire en service d'avoir un oeil sur les lecteurs qui consultent les réserves quand il doit faire cent autres choses en même temps... Au fonds iconographique, les conditions de consultation sont sensiblement les mêmes qu'aux livres et les problèmes identiques. Il faut être partout à la fois et c'est tant pis pour les documents précieux...

CONCLUSION

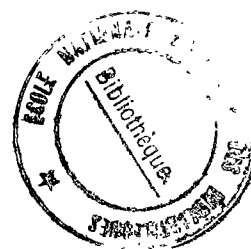
Bien que destinée à l'origine au public des artisans parisiens, dont les demandes étaient satisfaites par la production courante, la bibliothèque Forney est aujourd'hui une bibliothèque de conservation. Par force, car ses documents deviennent avec le temps de plus en plus précieux et rares ; par choix, car elle acquiert beaucoup de documents rares, illustrés et anciens afin de couvrir de façon exhaustive les domaines qu'elle s'est choisie il y a cent ans.

La réserve, qui n'est que la collection des livres les plus précieux de la bibliothèque, en est la preuve. Les 3000 documents qui la composent ne se trouveraient nulle part ailleurs : manuels pratiques du XIXe siècle, traités du XVIIIe, planches d'ornements de Mucha ou eaux-fortes de Martial, la collection a un intérêt documentaire de premier ordre... et une valeur marchande évidente.

Or la bibliothèque accueille un public nombreux. Nullement découragé par les précautions requises lors de la consultation des ouvrages de réserve, il manipule avec ravissement et avidité des documents irremplaçables, qu'il demande parfois sans même se rendre compte de leur valeur.

La bibliothèque victime de son succès ? Sans doute. Mais elle est aussi partagée entre son désir de rester ouverte à tous, comme le sont toutes les bibliothèques municipales de la ville de Paris et comme elle l'a toujours été, et les contraintes qu'impose le souci de préserver des documents qu'elle sait précieux. La réserve souffre de cette contradiction. Tant que les conditions de consultation ne seront pas redéfinies, et qu'on n'aura pas accepté l'idée qu'il faut restreindre l'accès à la réserve, celle-ci est condamnée à s'abîmer peu à peu. Et personne ne souhaite qu'un patrimoine aussi précieux à tous points de vue disparaisse à cause de problèmes purement matériels.

ANNEXE



LISTE DES TABLEAUX STATISTIQUES

Nombre de titres de la réserve.....	38
Date d'édition des livres de la réserve.....	40
Achats de livres anciens et modernes.....	41
Achats d'ouvrages étrangers.....	44
Livres de la réserve édités à l'étranger.....	45
Livres de la réserve illustrés.....	46
Dons et achats à la réserve.....	55

N°



* 9 5 7 5 1 1 3 *